

# Stratégie touristique de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère

## Avant-propos :

Cette stratégie est issue d'un travail réalisé entre septembre et décembre 2022, consolidant :

- Les réflexions préalables menées dans le cadre de la candidature du territoire à l'AMI Avenir Montagne Ingénierie
- La rencontre de différents partenaires et acteurs du tourisme local
- La veille documentaire auprès des partenaires locaux (Office de tourisme, PETR Sud Lozère, Parc national des Cévennes, Lozère Tourisme...)
- Trois rencontres avec les référents sentiers des 19 communes
- Les éléments quantitatifs incluant des analyses cartographiques : Grande itinérance, sentiers d'interprétation, patrimoine, hébergements, etc.
- Les retours d'expérience des agents et élus sur les caractéristiques structurelles, organisationnelles et budgétaires de la communauté de communes

## Programme Avenir Montagne Ingénierie

La convention signée entre l'Etat, la communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère et la Banque des territoires engage le maître d'ouvrage à élaborer, réorienter, conforter et/ou à mettre en œuvre **un projet de territoire explicitant une stratégie touristique vers un tourisme toutes saisons, cohérent avec les objectifs de transition écologique**. Il devra être conforme aux objectifs du programme Avenir Montagnes, vers un **développement touristique équilibré, respectueux de la biodiversité et des paysages, et responsable**.



## LES CHIFFRES CLÉS AVENIR MONTAGNES

**9** massifs

dont  
6 métropolitains



**27 %**  
du territoire national  
est occupé par des  
massifs montagneux

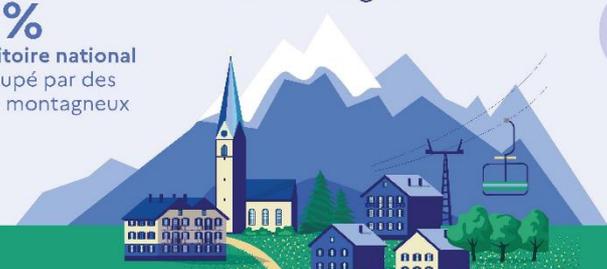
**8 617**

communes  
en zone de massif  
de montagne

**10** millions  
d'habitants



**15 %**  
de la population  
française



### INGÉNIERIE

**31 M€** et **145** territoires  
accompagnés

dont **62**  
territoires de montagnes  
accompagnés dans l'élaboration  
et la mise en œuvre d'une  
**stratégie touristique diversifiée  
et durable**

dont **58**  
territoires accompagnés  
pour développer des **projets  
de mobilité innovants**

dont **25**  
**stations de montagnes**  
accompagnées pour l'évolution  
de leur immobilier de loisirs



### INVESTISSEMENT

**300 M€** État et Régions  
et **140** projets soutenus

**50 M€**  
de crédits État engagés  
en 2021 pour  
un investissement  
total de 180 M€

dont **5,7 M€**  
mobilisés pour la **restauration  
de sentiers et la biodiversité**  
soit 28 projets pour un  
investissement total de 9 M€

dont **7,7 M€**  
mobilisés en faveur  
du **thermalisme** soit 6 projets  
pour un investissement total  
de 27 M€



### Fonds Avenir Montagnes

DOTÉ DE

**331 M€**

SUR 2021 ET 2022

dont

**300 M€**

en investissement  
État et Régions

**31 M€**

en ingénierie

**285**

projets et territoires  
soutenus à  
travers tous les  
programmes

## Table des matières

I – Présentation du territoire	6
A. Caractéristiques générales	6
B. Communauté de communes	10
C. Partenaires	11
D. Engagements	13
II. Tourisme et climat	15
A. Historiquement	15
B. Changement climatique	16
C. Adaptation	18
III – Tourisme local	28
A. Accueil et services	30
1. Office de tourisme	30
2. Hébergement et restauration	31
3. Mobilités	36
B. Offre touristique	37
1. Activités de pleine nature	37
2. Cyclotourisme	45
3. Cours d'eau	46
4. Culture et patrimoine	46
C. Fréquentation touristique	48
1. Évolution	48
2. Typologie	51
D. Synthèse	55
IV – Stratégie	56
A. Identité touristique	56
B. Objectifs	57
C. Plan d'actions	59
D. Calendrier du projet	65

## Liste des figures

Figure 1 : Territoire de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère .....	6
Figure 2 : Partenaires de la stratégie touristique.....	11
Figure 3 : Evolution du cumul des précipitation par saison .....	16
Figure 4 : Evolution de la température moyenne par saison .....	17
Figure 5 : Constats sur les activités de pleine nature terrestres .....	19
Figure 6 : Constats sur les activités de pleine nature aquatiques .....	21
Figure 7 : Sites touristiques majeurs de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère .....	29
Figure 8 : Sources de financement de l'office de tourisme intercommunal Cévennes au Mont Lozère .....	31
Figure 9 : Répartition des hébergements sur le territoire communautaire (non exhaustif) .....	33
Figure 10 : Labels sur le territoire communautaire (non exhaustif) .....	33
Figure 11 : Cartographie de la grande itinérance.....	37
Figure 12 : Réseaux d'itinéraires PR .....	40
Figure 13 : Réseau existant et itinéraires de liaison proposés par la commission sentiers .....	44
Figure 14 : Itinéraires cyclotouristiques et VTT.....	45
Figure 15 : Carte de l'offre touristique.....	48
Figure 16 : Répartition des nuitées et des excursions sur le département pour la saison 2022 .....	49
Figure 17 : Evolution de la fréquentation des B.I.T .....	50
Figure 18 : Evolution du chiffres d'affaires des B.I.T .....	51
Figure 19 : Nombre de visiteurs - OT Cévennes au Mont Lozère (2022) .....	53
Figure 20 : Nombre de demandes par objets (>20) - OT Cévennes au Mont Lozère (2022).....	53
Figure 21 : Nombre de demandes par activités (>100) - OT Cévennes au Mont Lozère (2022) .....	54
Figure 22 : Calendrier du projet .....	65

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre d'unités légales par secteur d'activité au 31 décembre 2020 .....	7
Tableau 2 : Catégorie et type de logements .....	8
Tableau 3 : Qualification et aménagement des itinéraires de loisirs de pleine nature .....	27
Tableau 4 : Nombre de lits marchands par catégorie d'hébergement en 2021 .....	32
Tableau 5 : Promotion des itinéraires d'intérêt communautaire (2022) .....	41
Tableau 6 : Hébergements sur le territoire de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère... ..	48

## Acronymes

CCCML : Communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère

CD48 : Conseil départemental de la Lozère

PNC : Parc national des Cévennes

PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural

SMAML : Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont Lozère

PPN : Pôle de pleine nature

OT : Office de tourisme

B.I.T : Bureau d'accueil et d'information

RICE : Réserve Nationale de Ciel Étoilé

PR : Promenade et Randonnée

GR : Grande Randonnée

GRP : Grande Randonnée de Pays

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

IPAMAC : Association des parcs naturels du Massif-Central

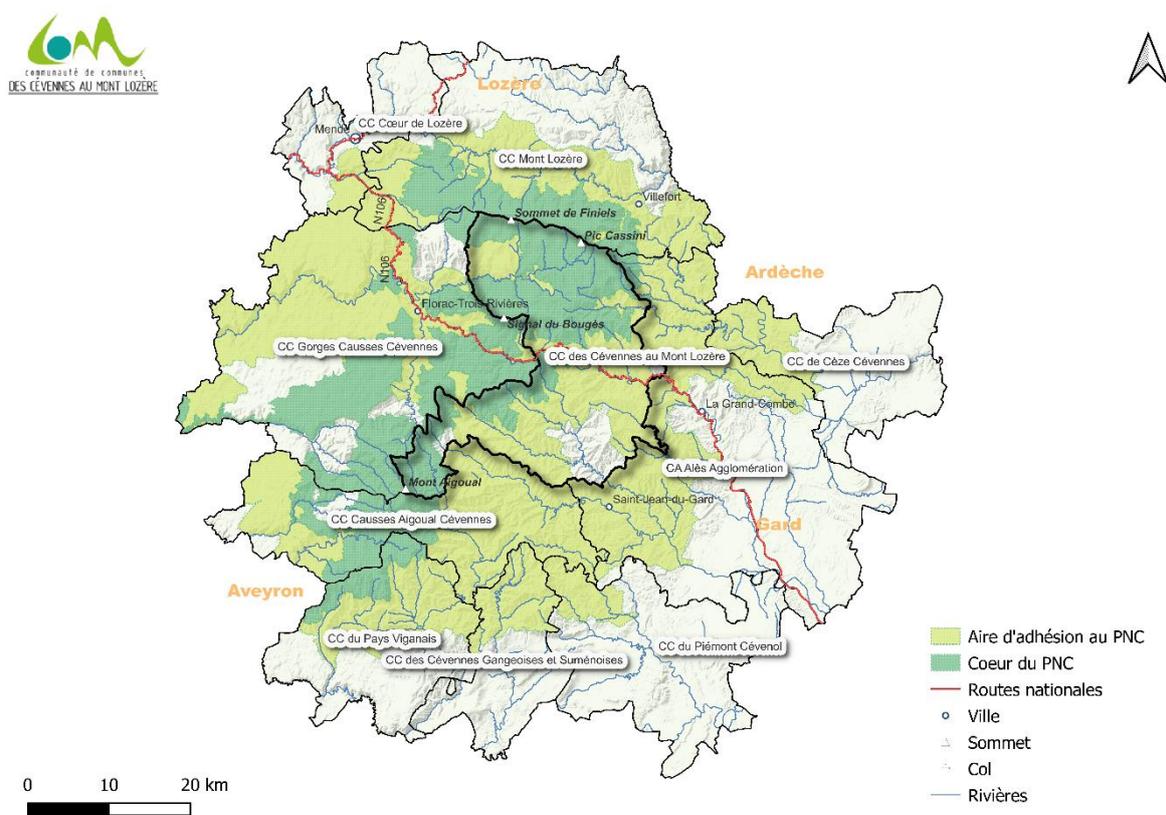
SIDAM : Service interdépartemental pour l'animation du Massif-Central

# I – PRESENTATION DU TERRITOIRE

## A. CARACTERISTIQUES GENERALES

Le territoire couvert par ce diagnostic correspond à l'ensemble du périmètre de la communauté de communes qui est composée de 19 communes réparties du Mont Lozère aux vallées Cévenoles sur une superficie de 619,3km<sup>2</sup> avec 5 089 habitants.

FIGURE 1 : TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES AU MONT LOZERE



Source : CCCML, 2022

Le territoire de la communauté de communes est un territoire sans centralité et **multi polarisé** : le relief favorise la vie par vallée qui s'organise autour de 6 pôles de services de proximité, les centres-bourgs : Pont-de-Montvert, Vialas, Le Collet-de-Dèze, Saint-Germain-de-Calberte, Sainte-Croix-Vallée-Française et Saint-Étienne-Vallée-Française.

La notoriété du territoire vient en particulier de ses **paysages préservés**. Des partenaires sont garants de cette qualité reconnue internationalement : Parc National des

Cévennes (PNC), Entente Causses et Cévennes (patrimoine Mondial de l'UNESCO), label RICE (Réserve Internationale de Ciel Étoilé) obtenu en 2018.

Une majorité du territoire intercommunal est en zone cœur ou dans l'aire d'adhésion du parc national.

En plus de ses espaces de pleine nature, le territoire dispose d'un **riche patrimoine matériel et immatériel** : patrimoine bâti du granit au schiste, patrimoine culturel (vers à soie, ruches troncs, béals, bancels, musées...) ainsi qu'un fort passé historique : guerre des camisards, maquisards...

*« Cet « esprit des lieux » doit beaucoup à l'histoire culturelle, religieuse et politique, aux grands élans mystiques, à l'esprit de résistance, aux luttes pour la liberté de conscience en particulier celles liées à l'histoire du protestantisme. Il doit beaucoup également aux valeurs de solidarité qui ont forgé l'image d'une terre d'accueil et de refuge, d'un espace de quête d'authenticité, de ressourcement et de lien retrouvé avec la nature, et qui en ont fait le berceau historique d'une nouvelle forme de développement touristique. » - Charte du Parc National des Cévennes*

Cela fait du territoire une destination prisée, **le tourisme étant le premier secteur d'activité en termes d'unités légales** :

TABLEAU 1 : NOMBRE D'UNITES LEGALES PAR SECTEUR D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2020

	Nombre	%
<b>Ensemble</b>	<b>493</b>	<b>100,0</b>
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	63	12,8
Construction	92	18,7
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	139	28,2
Information et communication	11	2,2
Activités financières et d'assurance	3	0,6
Activités immobilières	24	4,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	68	13,8
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	50	10,1
Autres activités de services	43	8,7

Champ : activités marchandes hors agriculture.  
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2022.

*Une part importante du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration lié au secteur touristique développé sur le territoire.*

La **démographie** du territoire est marquée par un vieillissement de la population, créant un enjeu autour du renouvellement des habitants et de la capacité à capter de nouveaux arrivants. En 2019, les retraités représentent 41,2% de la population âgée d'au moins 15 ans contre 37,9% en 2013. Cela s'explique certainement par la forte proportion de résidences

secondaires d'une destination appréciée des retraités. Autre phénomène courant à l'échelle nationale, la taille des ménages est en baisse constante.

**L'usage de la voiture** est indispensable et ne faiblit pas compte tenu du relief et des services de transports quasi inexistant. 73,5% des habitants utilisent un véhicule moteur pour se rendre au travail, contre 13% n'ayant pas à se déplacer et 10,7% le faisant à pied. Ainsi, au moins 91,5% des ménages ont un véhicule à domicile.

Le territoire se caractérise par une **forte proportion de résidences secondaires**, supérieure à celle des résidences principales. Cela impacte le prix de l'immobilier et le marché des hébergements touristiques.

Les logements, à très large majorité des maisons, conservent leur richesse traditionnelle (mas cévenol) et sont majoritairement anciens :

TABLEAU 2 : CATEGORIE ET TYPE DE LOGEMENTS

	2008	%	2013	%	2019	%
<b>Ensemble</b>	<b>5 827</b>	<b>100,0</b>	<b>6 009</b>	<b>100,0</b>	<b>6 144</b>	<b>100,0</b>
Résidences principales	2 358	40,5	2 477	41,2	2 550	41,5
Résidences secondaires et logements occasionnels	3 201	54,9	3 178	52,9	3 228	52,5
Logements vacants	267	4,6	353	5,9	365	5,9
<i>Maisons</i>	4 906	84,2	5 235	87,1	5 340	86,9
<i>Appartements</i>	849	14,6	705	11,7	732	11,9

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022 .

Le **taux d'activité** est pour sa part relativement constant depuis 2008, en lien avec une hausse sensible de la création d'entreprise ces dernières années, témoignant de l'entrepreneuriat prégnant chez les habitants du territoire.

En effet, on constate un **réseau dense et actif de PME**, souvent de tradition familiale, mais également car les cévennes attirent historiquement les âmes en quête d'une nouvelle vie. On trouve sur ce territoire un grand nombre d'exploitations agricoles de taille modérée et en symbiose avec leur environnement, disséminées dans les hameaux historiques des vallées cévenoles.

**L'agriculture** représente une activité centrale et aussi un rôle majeur pour la gestion des milieux et des paysages, du lien social, de l'attrait touristique ou encore pour le rayonnement et le positionnement identitaire du territoire. La communauté de Communes se compose de deux territoires agricoles diversifiés et complémentaires :

- Vallées cévenoles : un substrat schisteux, des reliefs accidentés (altitude entre 300 et 800 m), peu de surfaces cultivables (SAU < 10 %, terrasses) et parcours peu productifs. Climat méditerranéen avec pluviométrie importante.

- Principales productions : châtaigne, élevage ovin et caprin, apiculture, productions maraîchères, plantes à parfum, aromatiques et médicinales.
  - Massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère (au-delà de 800 m d'altitude) : un substrat granitique, climat montagnard à l'influence atlantique
- Les élevages y sont présents et les grands troupeaux de bovins et d'ovins allaitants y montent en estive.

Ainsi, la population agricole représente 15 % de la population active du territoire (contre 9 % en Lozère). On compte environ 280 exploitations agricoles sur le territoire intercommunal, tous statuts confondus, de petite taille (moins de 20 hectares en moyenne), diversifiées ( $\frac{2}{3}$  ont au moins deux productions), qui maîtrisent pour moitié de façon individuelle la commercialisation de leurs produits. Ces produits de qualité (pélardons, produits à base de châtaignes, légumes, agneaux, veaux, produits issus des plantes, miel) sont majoritairement vendus hors du territoire.

Plus de la moitié des exploitations pratiquent l'élevage (ovins, bovins, caprins, porcins, équins). On note une stabilisation, voire une légère augmentation des activités d'élevage, la pratique pastorale étant encouragée notamment par le Parc national des Cévennes. Les exploitations agricoles sont cependant fragiles : nombreux cotisants solidaires (20 %), de faibles capacités d'investissement, des difficultés à trouver des repreneurs et à trouver des débouchés. Elles sont, de ce fait, soutenues par les collectivités via l'accompagnement des projets, la création d'ateliers collectifs ou la mise à disposition de foncier.

L'environnement exceptionnel, la biodiversité et la diversité des paysages sont maintenus et entretenus sur le territoire par les activités agricoles (agropastoralisme et cultures en terrasses). L'**artisanat** est également développé : construction, menuiserie, poterie, bijoux, couteaux, photographie, peinture et dessin, production de laine et couture...

Du fait de la forte diminution du nombre d'exploitations agricoles depuis 60 ans, l'environnement se dégrade, les milieux se ferment, ce qui engendre une perte de biodiversité, un risque incendie plus élevé, une uniformisation des paysages et la perte du caractère identitaire de ceux-ci (détérioration et disparition des bancels). Il apparaît donc nécessaire de favoriser le maintien et le développement d'activités agricoles respectueuses de l'environnement de façon à restaurer les milieux et les paysages, tout en veillant à la gestion de la ressource en eau. Or le territoire est attractif et de nouveaux arrivants cherchent à y développer des activités agricoles. Le tourisme symbolise cette attractivité et celui-ci doit être pensé comme vecteur et outil du développement local.

En effet, des **défis socio-économiques** sont à relever par le territoire :

- Maintenir un territoire habité à l'année, vivant et attractif : installation et maintien de population, par le développement des bourgs et de hameaux nouveaux ;

- Sauvegarder l'environnement exceptionnel et les paysages remarquables par le maintien et le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement ;
- Favoriser un développement économique valorisant les ressources locales et reposant sur des initiatives innovantes ;
- Privilégier des démarches participatives associant les habitants et les acteurs du territoire ;

Ces enjeux sont aussi ceux mis en avant dans le cadre de la mission bourgs-centre, des espaces France Services, des maisons de santé, du développement des mobilités douces, de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme et par les dispositifs encourageant les pratiques de restauration des milieux telle que la zone Natura 2000 du gardon du Mialet.

## B. COMMUNAUTE DE COMMUNES

En ce qui concerne l'organisation, la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère est issue de la fusion de trois anciennes communautés de communes :

- *des Cévennes au Mont Lozère* : communes du Pont-de-Montvert-Sud-Mont Lozère, Ventalon-en-Cévennes et Vialas ;
- *de la Vallée Longue et du Calbertois en Cévennes* : communes du Collet-de-Dèze, Saint-André-de-Lancize, Saint-Germain-de-Calberte, Saint-Hilaire-de-Lavit, Saint-Julien-des-Points, Saint-Martin-de-Boubaux, Saint-Michel-de-Dèze et Saint-Privat-de-Vallongue ;
- *de la Cévenne des Hauts Gardons* : communes de Sainte-Croix-Vallée-Française, Bassurels, Gabriac, Moissac-Vallée-Française, Molezon, Le Pompidou, Saint-Etienne-Vallée-Française et Saint-Martin-de-Lansuscle

De cette union héritée de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), s'imbriquent trois anciens territoires forgés le long des reliefs cévenols : La vallée longue, la vallée française et le versant sud du Mont Lozère.

Depuis cette fusion, **la communauté de communes fait face à des difficultés de mise en réseau liées à ce changement d'échelle**. L'établissement public de coopération intercommunal (EPCI) cherche à se structurer pour pallier aux difficultés intrinsèques d'un territoire rural et difficile d'accès. Le mot « structurer » apparaît d'ailleurs dans l'intitulé de trois des quatre axes cités dans la candidature du territoire au programme.

Les services de la communauté de communes sont disséminés sur le territoire, afin d'assurer une présence de service public au plus proche des habitants. Cependant, cela représente un défi supplémentaire dans l'organisation des services.

Actuellement, la communauté de communes veille rigoureusement à maintenir son équilibre budgétaire, principalement dans un contexte de rationalisation des dépenses publiques menée par l'Etat mais également en raison des projets investis par l'EPCI qui peuvent découler d'initiatives spontanées et isolées. **Cela appelle un besoin d'une**

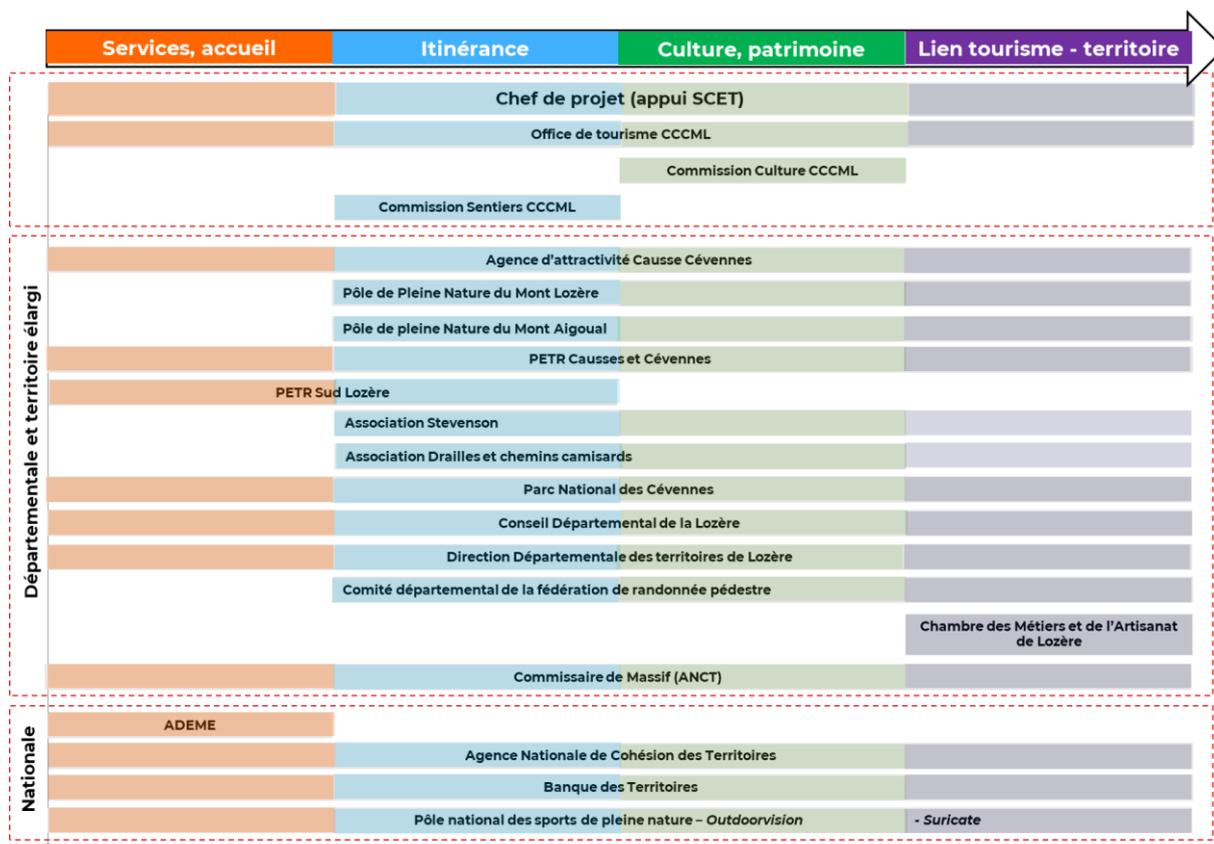
**planification à plus long terme correspondant à un projet de territoire.** Celui-ci pourrait permettre de limiter les arbitrages a posteriori concernant les projets, difficile à accepter pour des communes, des élus et des habitants investis.

Le besoin de structuration se ressent également dans le fonctionnement, que ce soit dans le quotidien de la vingtaine d'agents employés ou dans le budget dédié à l'exécution des missions pour lesquelles la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère s'est portée compétente.

## C. PARTENAIRES

De nombreux partenaires sont associés à la stratégie de la Communauté de Communes, qui bénéficie d'un réseau local efficace et habitué à collaborer. Entre septembre et décembre 2021, nous sommes allés à la rencontre des partenaires investis dans le tourisme local. Ce réseau s'étend thématiquement sur les axes de la candidature de la communauté de communes à l'AMI Avenir Montagne Ingénierie et spatialement sur l'administration déconcentré et décentralisé de l'État :

FIGURE 2 : PARTENAIRES DE LA STRATEGIE TOURISTIQUE



D'autres partenaires n'ont pas encore été concertés sur la temporalité de la réalisation de ce diagnostic. **Les habitants et les socioprofessionnels sont les incontournables de notre démarche.** Certains habitants sont représentés lors de la commission sentiers proposant un référent pour chaque commune. La communication via le site internet et les réseaux sociaux aura tout intérêt à se faire lors des différentes étapes du projet afin d'en concerter un plus grand nombre. Les socio-professionnels seront par ailleurs associés au projet par le biais de l'office de tourisme qui entretient un lien étroit avec eux. Les clubs, associations et prestataires d'activités de pleine nature seront consultés autant que possible lors de la définition et la réalisation concrète des actions. Leur appropriation et leur contribution dans le cadre du projet est indispensable à sa réussite.

Les élus communautaires souhaitent structurer les démarches et initiatives touristiques, les intégrer dans une vision d'ensemble, en cohérence avec celles définies à plus large échelle (Parc National des Cévennes ou département de la Lozère) tout en apportant une diversification de l'offre à l'échelle du Massif Central. Un enjeu important de la démarche est de proposer un modèle organisationnel et financier qui permette à la communauté de communes de faire vivre cette stratégie par ses capacités de fonctionnement.

**Pour développer une stratégie répondant à ces enjeux, la communauté de communes peut s'appuyer sur des relations établies avec les partenaires locaux** et une habitude à travailler ensemble, parties prenantes dans le lancement de cette stratégie :

- Syndicat Mixte d'aménagement du Mont Lozère
- Pôle de pleine nature du Mont Aigoual
- PETR Sud Lozère
- PETR Causses et Cévennes
- Parc national des Cévennes
- Direction départementale des territoires
- Pôle national des sports de pleine nature
- Conseil départemental la Lozère
- Comité départemental de la FFRp
- Associations Sur le Chemin de Robert Louis Stevenson et Drailles et chemins camisards
- Chambres des métiers et de l'artisanat
- Agence d'attractivité touristique Gorge Causse Cévennes

**Le département a par ailleurs élaboré sa stratégie touristique départementale 2022-2028 : "Vers un Tourisme durable" dans laquelle la communauté de communes souhaite à la fois s'inscrire et se distinguer.** Par cette stratégie, le département cherche à transmettre à la prochaine génération (de Lozériens et de visiteurs) une destination bonifiée dans les trois dimensions du développement durable : environnementale, économique et sociale. L'agence d'attractivité touristique Gorge Causse Cévennes mène par ailleurs sa stratégie touristique, qu'il faudra suivre localement pour identifier les démarches pertinentes à l'échelle du PETR.

## D. ENGAGEMENTS

Certains engagements de la communauté de communes ou ses partenaires ont déjà été pris avant l'élaboration de cette stratégie touristique

Pour certains d'entre eux, la communauté de communes souhaite traduire les objectifs de ses partenaires.

La **charte du Parc National des Cévennes** (PNC) a notamment pour actions :

7.2.1 : Faire de la randonnée non motorisée le vecteur principal de la découverte du territoire et du développement touristique

7.2.2 : Offrir un espace exceptionnel de découverte pour sa nature, la qualité de ses paysages et sa tranquillité (écomobilité favorisée)

Les fiches actions de la Ligne verte des Cévennes (depuis **la Cévenole**) sont à prendre en compte, notamment la numéro 5 « Valoriser les sites et itinéraires à proximité et en liaison avec la voie verte » avec pour indicateurs :

- Nombre de sites valorisés
- Nombre de sentiers d'interprétation labellisés PNC
- Nombre de sentiers PR entretenus valorisés avec des éléments thématiques.

Pour d'autres, la communauté de communes doit se conformer à ses engagements, et les traduire au sein de sa stratégie touristique. La Convention d'application 2022-2028 de la Charte entre le PNC et la communauté de communes vise à :

- Identifier et réaliser un suivi des actions présentes ou à venir menées par la collectivité sur son territoire qui contribuent à la mise en œuvre de la charte du Parc national des Cévennes,
- Définir l'accompagnement de l'établissement public auprès de la collectivité pour mener à bien ces actions.

Dans ce cadre, **la communauté de communes a signé avec le parc une convention d'application de la charte** dans laquelle elle affirme sa volonté d'œuvrer en faveur de la promotion de la destination Parc national des Cévennes.

Plus précisément, cela se traduit par différentes contributions pour la communauté de communes :

- Maintien de la dynamique du Pôle de Pleine Nature (PPN) du Mont Lozère par la valorisation des équipements et l'animation d'un réseau de professionnels ;
- Mise en place de la signalétique d'information du PPN en l'harmonisant avec la signalétique du Parc national ;
- Numérisation du réseau, intégration à plateforme Destination Parc et aux déclinaisons mobiles ;
- Création de la plateforme dédiée au PPN ;
- Etendre le réseau multi-pratiques à l'ensemble du territoire de la communauté de communes ;
- Structurer l'offre et choisir des itinéraires, mettre la signalétique en place, numériser et intégrer les itinéraires à la plateforme *Destination Parc* ;
- Gestion et entretien : mise en place d'un système d'entretien en régie et / ou externalisé ;
- La cévenole : intégrer le projet, participer à la co-construction des produits touristiques, assurer la cohérence avec le réseau, développer des outils d'interprétation sur le thème de la biodiversité (fil conducteur) ;
- Intégrer la destination *Parc national des Cévennes* et ses valeurs dans la stratégie touristique du territoire.

Ces engagements répondent par ailleurs aux mesures 1.4.1, 7.2.1 et 7.3.1 et de la charte du Parc national des Cévennes.

## II. TOURISME ET CLIMAT

### A. HISTORIQUEMENT

Le tourisme peut être une source de développement majeur d'un territoire et permettre à une part plus ou moins importante de ses habitants d'en vivre. Cependant, dépendre du tourisme présente un risque pour un territoire et cela a été mis en exergue par la pandémie de COVID19.

**En effet, la mono-activité touristique ne peut être considérée comme une source de développement durable pour le territoire**, par le déséquilibre qu'elle engendre. Pour une meilleure résilience, le tourisme peut s'appuyer sur les habitants et leurs activités.

**Rappel : Le tourisme s'est développé lors des villégiatures d'hiver des anglais au cours des 18 et 19<sup>e</sup> siècle et fonctionnait grâce à :**

- *L'absence de risque lié aux conditions climatiques* : Les clients partaient généralement sur le littoral l'hiver, recherchant la douceur du climat ;
- *La durée du séjour* : Long, une saison durait 4 mois ;
- *La fidélisation* : Importante, les touristes revenant chaque hiver ;
- *La présence de commerces/services* : Beaucoup de services pour peu de clients ;
- *La place de l'activité touristique* : Complémentaire aux activités traditionnelles.

Ainsi, l'activité touristique était stable et contribuait au développement sur un territoire.

*A contrario*, aujourd'hui et particulièrement en montagne, l'activité touristique est soumise à davantage de risques et d'incertitudes, car reposant sur :

- Des conditions climatiques variables (soleil ou neige) ;
- Une durée du séjour de plus en plus fractionnée ;
- Une clientèle moins fidèle ;
- Beaucoup de touristes pour peu de services ;
- Une exclusivité de la pratique.

En résumé, cela peut se traduire par **deux problèmes majeurs en termes de fréquentation touristique** :

- 1) La sous-fréquentation globale
- 2) Le tourisme de masse sur certains sites localisés

**L'activité touristique, même en tant que source de revenu complémentaire, est organisée tout au long de l'année et peut être la cause de conflits d'usages d'un point de vue structurel.** L'été, cela peut être le cas localement entre les chiens de berger et les

randonneurs, ou entre activités cynégétiques et mycologiques voire pédestres à l'automne et à l'hiver.

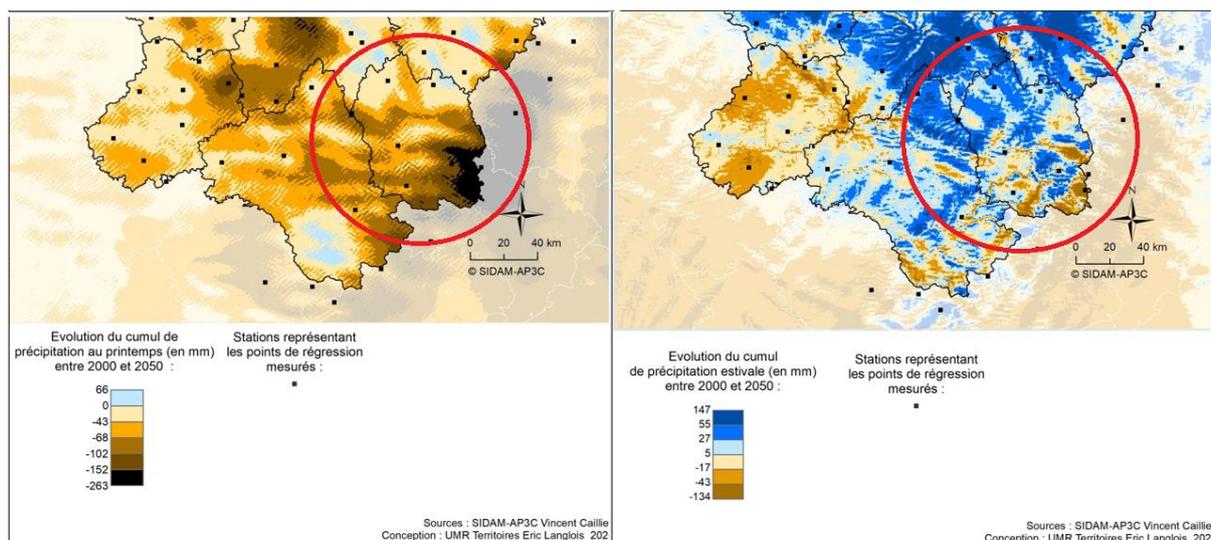
Pour ces raisons, le séjour doit être le plus long possible et la clientèle fidélisée, qu'elle soit basée dans un hébergement touristique, en résidence secondaire ou en itinérance sur le territoire. Pour prévenir ces conflits et la sur-fréquentation, un territoire bénéficie de sa capacité à répartir les flux touristiques le plus largement possible dans son espace et sa temporalité, en l'occurrence entre les différentes saisons et sur ses nombreux itinéraires.

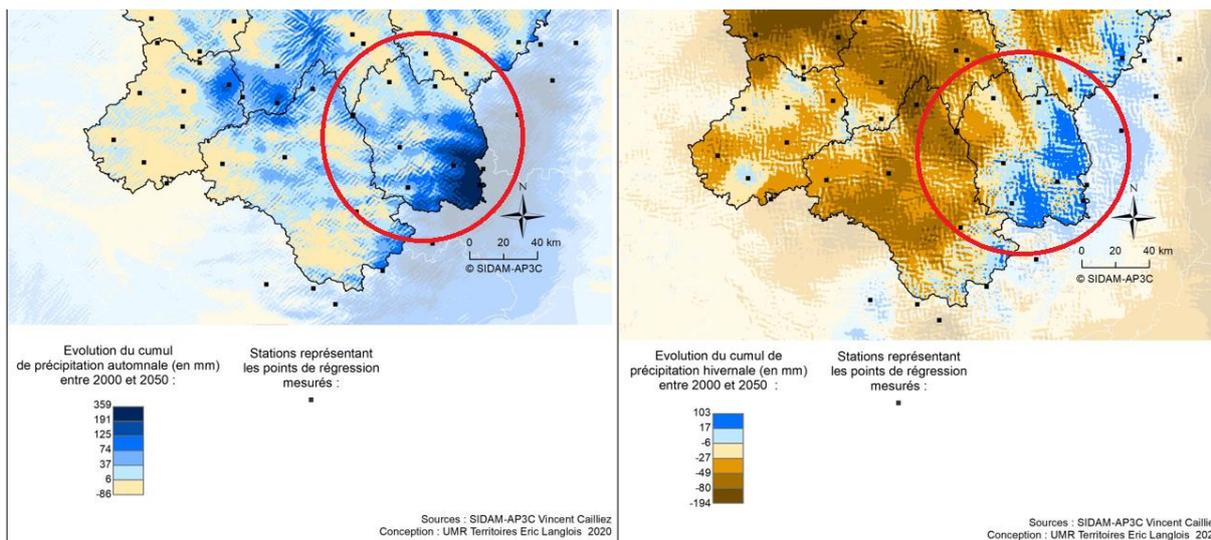
## B. CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Service interdépartemental pour l'animation du Massif central (SIDAM) est un organisme inter-établissement du réseau des Chambres d'Agriculture du Massif central. Leur projet AP3C s'appuie sur le travail de climatologues pour traiter les données collectées sur les postes météo du Massif central. En utilisant ces données locales et en créant leurs propres projections, ils obtiennent une analyse fine et localisée du changement climatique, au plus proche des réalités du terrain. Ce ne sont pas moins d'une centaine de stations qui sont mobilisées sur l'ensemble du Massif central, dont 7 en Lozère.

Les précipitations pourraient augmenter en volume total à l'année mais la polarisation de celles-ci pourrait s'accroître dans les décennies à venir. En effet, les précipitations seraient de plus en plus abondantes à l'automne et se rarifieraient à l'été. Ce phénomène tout à fait naturel en Cévennes où les habitants ont développé une forte ingéniosité dans leur gestion de l'eau, pourrait ainsi s'exacerber dans un futur proche :

FIGURE 3 : EVOLUTION DU CUMUL DES PRECIPITATION PAR SAISON

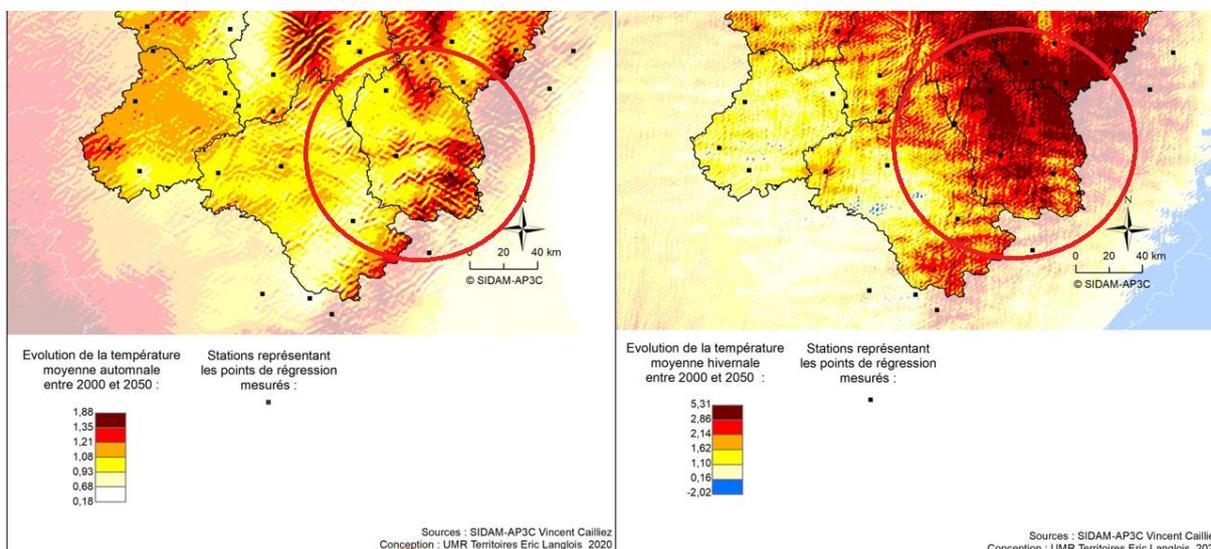


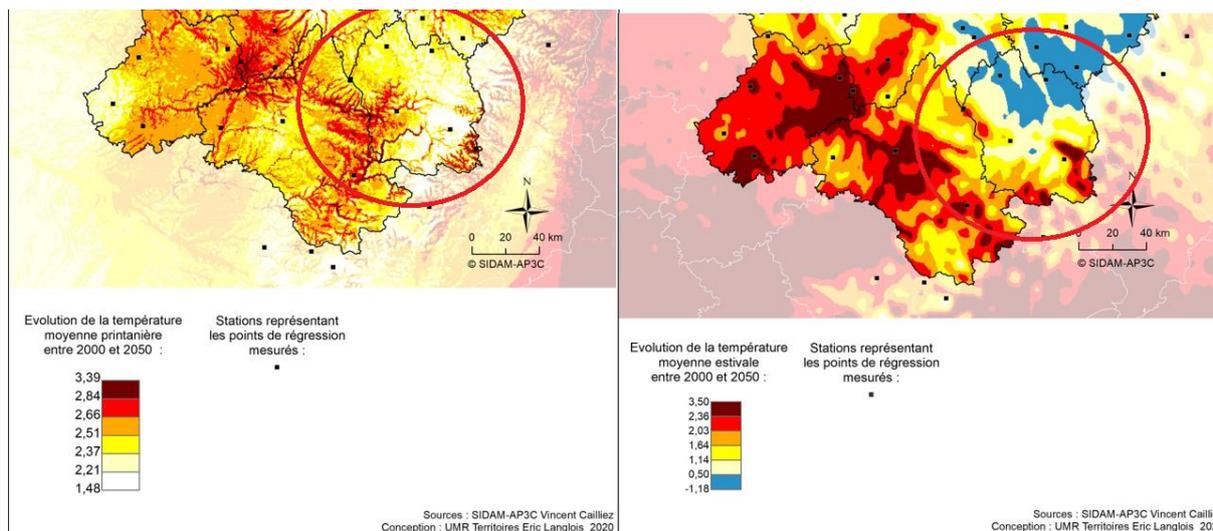


AP3C prévoit des prévisions d'évapotranspiration plus conséquentes en été et moins importantes en hiver, tout cela contribuant à des périodes sèches de plus en plus longues et précoces au printemps se poursuivant vers un été également toujours plus sec et chaud. En parallèle, les précipitations seraient maintenues à l'automne avec une recrudescence des épisodes cévenols renforçant la polarité hydrique historique du territoire.

En ce qui concerne la température moyenne, elle devrait augmenter globalement sur les quatre saisons :

FIGURE 4 : EVOLUTION DE LA TEMPERATURE MOYENNE PAR SAISON





## C. ADAPTATION

Le changement climatique appelle à l'adaptation du territoire dans l'offre touristique proposée sur les années à venir. Dans ce contexte, **la démarche *Natur'Adapt* du Parc national des Cévennes est un exercice collectif de projection dans des actions d'adaptation face aux effets attendus du changement climatique.**

Ce travail a été réalisé entre juin 2021 et mai 2022 et constitue une ressource première dans le cadre de notre démarche de planification pour une offre touristique durable, résiliente et diversifiée.

Compte tenu des axes proposés pour ce projet, **nous intégrons à ce diagnostic les parties portant sur les activités de pleine nature terrestres et aquatiques.** L'idée est de proposer des actions cohérentes avec les constats et préconisations de ce rapport du Parc national des Cévennes et ainsi d'anticiper la cohérence de nos aménagements avec les attentes futures :

FIGURE 5 : CONSTATS SUR LES ACTIVITES DE PLEINE NATURE TERRESTRES



<b>Description</b>	
<b>Randonnée, VTT, trail</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sur tout le territoire,</li> <li>▪ En toutes saisons (fort pic de fréquentation en été, dans une moindre mesure en hiver),</li> <li>▪ Pratique surtout en journée,</li> <li>▪ températures optimales entre 10 °C et 30 °C.</li> </ul>	<b>Escalade</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pratique localisée : falaises calcaires (gorges de la Jonte et du Tarn) et granitiques (Mont Lozère),</li> <li>▪ En toutes saisons (plus forte attractivité durant le printemps et l'été),</li> <li>▪ Pratique surtout en journée,</li> <li>▪ activité sensible à la chaleur.</li> </ul>
<b>Capacités d'accueil</b> (hébergement, restauration, commerces) saturées en juillet-août, avec longue fermeture autour de la période hivernale (de novembre à avril).	

<b>Exposition</b>	<b>Favorable</b> Automne, hiver, printemps	<b>Défavorable</b> Été
<ul style="list-style-type: none"> <li>↗ Températures moyennes annuelles, et notamment des températures estivales</li> <li>↗ Canicules et sécheresses estivales</li> <li>→ Précipitations annuelles (?)</li> <li>↗ Épisodes de pluie extrême, crues</li> <li>▪ Modification de la répartition des précipitations au cours de l'année, mais pas de tendance claire</li> </ul>		

<b>Sensibilité</b>	<b>Moyenne</b>
↘ Pratiques en journée	↗ Pratiques en début ou fin de journée, voire la nuit
↘ Pratiques en été	↗ Pratiques au printemps et à l'automne, voire en hiver
↘ Fréquentation des sites exposés au soleil (pistes)	↗ Randonnée dans les zones fraîches et ombragées
↘ Ressources en eau le long des chemins (fontaines, sources, etc.)	
↗ Risque d'incendie, à la fois provoqué (départ de feu lié à la fréquentation) et subi (sécurité, impacts sur les paysages et la praticabilité des itinéraires) par les activités de randonnées	
↗ Dégradation des sentiers par les fortes pluies et les crues (érosion), augmentant fortement les coûts d'entretien	

Source : Parc national des Cévennes, 2022. Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique du Parc national des Cévennes. LIFE Natur'Adapt – Rapport Parc national des Cévennes. 97 p

<b>Capacité d'adaptation</b>	<b>Moyenne</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Évolution des périodes de randonnées au cours de l'année et dans la journée</li> <li>Nécessité d'adaptation de l'accueil : abris, longueur des étapes d'itinérance, organisation de l'accueil dans les gîtes, hôtel et commerces (départs plus tôt, arrivées plus tard, périodes d'ouverture plus longue, etc.)</li> <li>Augmentation des travaux d'entretien, Nécessité de choix d'aménagements plus résistants / résilients aux conditions météo (pluie, sécheresse) et à l'augmentation de la fréquentation</li> <li>Solutions d'adaptation existantes, mais dont la mise en œuvre dépendra dépendant fortement de la volonté et des moyens techniques, humains et financiers des acteurs concernés</li> </ul>	

<b>Facteurs d'influence, dynamiques globales, pressions extérieures</b>	<b>Évolution défavorable</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Raréfaction des énergies fossiles entraînant le développement d'un tourisme de proximité et limitant les déplacements et le transport des biens et des personnes</li> <li>Augmentation du nombre de visiteurs et d'habitants, avec la dégradation des conditions de vie en centres urbains</li> <li>Évolution du modèle agricole et des paysages impactant l'attractivité de la destination</li> <li>Augmentation des VTT à assistance électrique : augmentation de la fréquentation d'espaces peu accessibles</li> </ul>	

<b>Degré de certitude / niveau de consensus</b>	<b>Moyen</b>
---	--------------

<b>Informations complémentaires</b>
<p>L'évolution des activités de pleine nature terrestres est peu évidente à anticiper précisément, car elle dépend à la fois de l'ampleur du changement climatique à venir, mais également de nombreux éléments de contexte et des choix économiques, politiques et sociétaux difficiles, voire impossibles à prévoir, et sur lesquels les acteurs du territoire n'ont que peu de prises (exemples : l'organisation du travail et les périodes de vacances vont-elles évoluer ? Le contexte économique permettra-t-il aux opérateurs touristiques de s'adapter ? Quels seront les modes de déplacement possibles / privilégiés dans plusieurs décennies ?).</p>

<b>Degré de vulnérabilité / opportunité</b>	<b>Opportunité moyenne à forte</b> Automne, hiver, printemps	<b>Vulnérabilité forte à très forte</b> Été
---	---	--

*Les activités de pleine nature terrestre seront fortement impactées par le changement climatique, mais de façon variée selon la saison : en effet, les pratiques estivales sont très vulnérables au changement climatique, mais ce dernier peut constituer une opportunité pour les activités printanières, automnales ou hivernales. Par ailleurs, anticiper précisément les impacts du changement climatique sur ces activités est très délicat compte tenu des fortes incertitudes quant aux capacités d'adaptation du secteur et à l'évolution des facteurs d'influence socio-économiques.*

Source : Parc national des Cévennes, 2022. Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique du Parc national des Cévennes. LIFE Natur'Adapt – Rapport Parc national des Cévennes. 97 p

**Résumé** : On peut mettre en exergue une exposition moins favorable en été au fil des années, contre une amélioration des conditions climatiques pour les autres saisons en ce qui concerne les activités de pleine nature terrestre, principalement grâce à un climat plus doux.

Cela pourrait induire à terme une baisse des pratiques en été et un décalage de la pratique vers le début ou la fin de la journée, tout en favorisant les ailes de saison et les zones fraîches et ombragées au détriment des portions exposées. Le risque d'incendie est important en été, et les dégâts sur les sentiers lors de l'automne sont à prendre en considération dans les orientations stratégiques, allant vers une **augmentation des travaux d'entretien**. Ces prévisions restent incertaines et dépendent de nombreux facteurs complexes à anticiper.

FIGURE 6 : CONSTATS SUR LES ACTIVITES DE PLEINE NATURE AQUATIQUES



<b>Description</b>
<p><b>Baignade :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activité très pratiquée en période estivale</li> <li>▪ Nombre de sites de baignades (contrôlées) très inférieur aux points réellement fréquentés pour la baignade</li> <li>▪ Points de baignade potentiels dans tous les cours d'eau (7 200 km de cours d'eau)</li> <li>▪ Pratiquée sur tout le territoire, par les habitants permanents, les résidents secondaires, les visiteurs occasionnels et les touristes saisonniers</li> <li>▪ Contribution importante à l'attractivité du territoire</li> </ul> <p><b>Canoë-kayak</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activité concentrée sur les gorges du Tarn</li> <li>▪ Pratique estivale, par le grand public, dans le secteur des gorges</li> <li>▪ Pratique printanière, par un public spécialisé, sur le haut-Tarn (Le-Pont-de-Montvert), ponctuellement sur le Tarnon</li> <li>▪ Contribution importante à l'attractivité du territoire</li> </ul> <p><b>Canyoning, randonnée aquatique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pratique avant tout accompagnée</li> <li>▪ Activité qui se développe, par un public de moins en moins aguerri (grand public)</li> <li>▪ Potentiel de canyons inventoriés par l'EP PNC (situés en tête de cours d'eau)</li> <li>▪ Développement de la randonnée aquatique, plus adaptée à une pratique « grand public »</li> </ul> <p><b>Pêche :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Très majoritairement en rivière, ponctuellement en lac</li> <li>▪ Pêche à la truite (en particulier pêche à la mouche) essentiellement</li> <li>▪ Pratique autonome, ponctuellement accompagnée</li> <li>▪ Pratiquée dans tous les cours d'eau</li> <li>▪ Activité pratiquée en toutes saisons, mais particulièrement au printemps, en dehors des périodes chaudes de la journée (matinée, soirée)</li> </ul>
<p><b>Activités liées à la neige :</b></p> <p>Ski de piste, ski de fond, raquettes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pratique localisée sur les stations du Mont Lozère, de Prat Peyrot et du Mas de La Barque</li> <li>▪ Pratique limitée aux périodes d'enneigement, réduite à quelques semaines / mois, en hiver</li> <li>▪ Sur l'Aigoual, nombreux usagers originaires de l'extérieur du territoire</li> </ul>

Source : Parc national des Cévennes, 2022. Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique du Parc national des Cévennes. LIFE Natur'Adapt – Rapport Parc national des Cévennes. 97 p

<b>Exposition</b>	<b>Favorable</b> Printemps, Fin d'Automne	<b>Défavorable</b> Été, début d'Automne, Hiver
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Températures moyennes annuelles, et notamment des températures estivales</li> <li>➤ Canicules et sécheresses estivales</li> <li>➔ Précipitations annuelles (?)</li> <li>➤ Épisodes de pluie extrême, crues <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Modification de la répartition des précipitations au cours de l'année (pas de tendance claire)</li> </ul> </li> <li>➤ Débits annuels, et notamment des débits d'étiage, plus marqués dans les têtes de bassins versants (dont le territoire fait partie)</li> <li>➤ Durée des périodes d'étiage</li> <li>➤ Qualité des eaux</li> <li>➤ Risque d'eutrophisation</li> <li>➤ Enneigement (diminution forte, déjà constatée, voire disparition) et nombre de jours de gels</li> </ul>		

<b>Sensibilité</b>	<b>Opportunité faible à moyenne</b> Printemps, Automne	<b>Vulnérabilité forte</b> Été, Hiver
<p>Baignade, canoë, canyoning :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de zones de baignade en été (notamment sur le secteur méditerranéen du territoire et dans les petits cours d'eau)</li> <li>▪ Déplacement des pratiques et hausse probable de la fréquentation, entraînant une augmentation de la concentration de la fréquentation</li> <li>▪ Sensibilité moindre des gorges du Tarn grâce à son alimentation par les résurgences karstiques</li> <li>▪ Allongement de la période propice à la baignade au printemps et à l'automne</li> <li>▪ Modifications des horaires de pratique (déplacement des heures les plus chaudes aux heures plus fraîches – matin, soir)</li> <li>➤ Cyanobactéries (?)</li> </ul> <p>Pêche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Modification des ressources halieutiques (impacts sur les espèces et les écosystèmes)</li> <li>▪ Activité sensible à l'eutrophisation des cours, à la montée des températures.</li> <li>➤ Populations de truites (?)</li> </ul> <p>Activités liées à la neige :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensibilité très forte</li> <li>▪ Risque de disparition totale des pratiques, faute d'enneigement suffisant</li> </ul>		

Source : Parc national des Cévennes, 2022. Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique du Parc national des Cévennes. LIFE Natur'Adapt – Rapport Parc national des Cévennes. 97 p

<b>Capacité d'adaptation</b>	<b>Moyenne</b>
<p>Baignade, canoë, canyoning :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capacité d'adaptation limitée, au-delà du décalage des saisons (de l'été vers le printemps et l'automne) et horaires (de l'après-midi vers le matin et le soir) de pratique</li> <li>▪ Fréquentation estivale déjà proche de la saturation pour le canoë et le canyoning (augmentation de la fréquentation impossible sans détériorer les conditions de pratique et augmenter les conflits d'usage)</li> <li>▪ Mise en œuvre nécessaire de systèmes de contrôle de la fréquentation</li> <li>▪ Adaptation nécessaire (parfois complexe) des infrastructures d'accueil (accessibilité, stationnement, toilettes, etc.) à la hausse de la fréquentation</li> </ul> <p>Activités de neige :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capacité d'adaptation très faible</li> <li>▪ Production de neige artificielle (canons à neige) non durable et augmentation la vulnérabilité de la ressource en eau (mal-adaptation), et ne pouvant compenser la diminution de l'enneigement naturel</li> <li>▪ Abandon progressif du ski de piste et développement des pratiques nécessitant peu ou pas d'infrastructure (ski de fond, raquettes)</li> <li>▪ À terme, abandon de toutes les pratiques de neige.</li> </ul>	

<b>Facteurs d'influence, dynamiques globales, pressions extérieures[BA1]</b>	<b>Évolution défavorable</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conflits d'usages liés à l'eau (potable, irrigation, etc.), Pollution des cours d'eau</li> <li>▪ Raréfaction des énergies fossiles entraînant le développement d'un tourisme de proximité et limitant les déplacements et le transport des biens et des personnes</li> <li>▪ Augmentation probable du nombre de visiteurs et d'habitants, en lien avec la dégradation des conditions de vie dans les centres urbains</li> </ul>	

<b>Degré de certitude / niveau de consensus</b>	<b>Moyen</b>
---	--------------

<b>Informations complémentaires</b>
<p>L'évolution des activités de pleine nature aquatique est peu évidente à anticiper précisément, car elle dépend à la fois de l'ampleur du changement climatique à venir, mais également de nombreux éléments de contexte et des choix économiques, politiques et sociétaux difficiles, voire impossibles à prévoir, et sur lesquels les acteurs du territoire n'ont que peu de prises (exemples : l'organisation du travail et les périodes de vacances vont-elles évoluer ? Le contexte économique permettra-t-il aux opérateurs touristiques de s'adapter ? Quels seront les modes de déplacement possibles / privilégiés dans plusieurs décennies ?).</p>

<b>Degré de vulnérabilité / opportunité</b>	<b>Vulnérabilité forte</b>
---	----------------------------

Les activités de pleine nature liées aux milieux aquatiques, particulièrement importantes, vont être fortement impactées par le changement climatique. Si une augmentation de la fréquentation touristique (et donc de la pression sur les milieux aquatiques) est probable, la diminution du nombre et de la qualité des sites de baignades et des conditions de pratiques pourraient à l'inverse réduire l'attractivité du territoire. Les sécheresses estivales et leur impact sur les périodes et niveaux d'étiage entraîneront probablement un report d'une partie des activités de baignade, de canoë ou de canyoning vers des périodes telles que le printemps (lorsque l'eau est plus abondante) ou à des horaires de la journée moins chaudes (matin, fin de journée).

Source : Parc national des Cévennes, 2022. Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique du Parc national des Cévennes. LIFE Natur'Adapt – Rapport Parc national des Cévennes. 97 p

## Résumé :

En ce qui concerne les activités aquatiques, on peut s'attendre à une baisse des zones de baignades en été, de manière sensible sur le bassin versant méditerranéen, en lien avec les prévisions météorologiques du projet AP3C confirmant une sécheresse importante l'été. Les débits annuels devraient s'affaiblir, tout comme la qualité des eaux, exposées aux cyanobactéries. Le rapport démontre une vulnérabilité potentiellement forte pour les activités aquatiques alors que c'est une source importante de l'attractivité touristique du territoire, notamment les activités nautiques autour du Mont Lozère (Pont-de-Montvert-Sud-Mont Lozère, Vialas) et les sites de baignade des gardons en vallée française. Un report de ces activités vers le printemps est possible lorsque les cours d'eau présentent des débits favorables, voire à l'automne. Les ailes de saison pourraient être propices aux activités nautiques au printemps et à la fin de l'automne après les épisodes cévenols.

Aussi, les activités de neige risquent d'être fortement impactées par les aléas de plus en plus fort sur l'enneigement (quantité et durabilité de la neige) rendant l'organisation des pratiques nécessitant de fortes infrastructures (ski alpin) plus compliquées à tenir économiquement.

Une adaptation des 2 stations proposant du ski alpin sera nécessaire :

- pour valoriser les pratiques à faible infrastructure (ski de fond, raquette et luge notamment) ;
- et pour développer une offre d'activités 4 saisons.

Cela permettra de les rendre plus résiliente globalement.

L'exemple de la mutation réussie de la station du Mas de la Barque opérée ces 20 dernières années peut servir d'exemple en ce sens.

Cela se traduit dans les orientations prises par le département de la Lozère pour les stations du Mont Lozère sur les prochaines années, favorisant le développement d'activités quatre saisons et des activités neige quand les conditions le permettent, avec l'ouverture au ski alpin en fonction de l'enneigement.

**Pour faire face à ces évolutions climatiques, le parc national des Cévennes a travaillé sur des pistes d'adaptation à prendre en compte dans l'élaboration d'un plan d'actions touristique.** La communauté de communes peut suivre la réalisation de ces actions et exploiter ce travail dans sa définition stratégique :

TABLEAU 1 : GESTION DES FLUX HUMAINS ET DE LA FREQUENTATION DES MILIEUX

Gestion des flux humains et de la fréquentation des milieux naturels																					
Motivation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposition accrue des visiteurs au rayonnement solaire, à la chaleur et au vent,</li> <li>- Allongement de la période de fréquentation touristique (printemps/automne),</li> <li>- Concentration probable de la fréquentation dans les zones « fraîches » (zones ombragées, proximité des cours d'eau),</li> <li>- Baisse du nombre de zones de baignade car baisse des étiages.</li> </ul>																				
Description sommaire	<p>L'enjeu est d'anticiper la saturation des zones de fraîcheur à venir en orientant les flux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les lieux qui seront probablement très fréquentés dans le futur,</li> <li>- Identifier la capacité d'accueil des milieux concernés,</li> <li>- Construire un schéma de « charge humaine » à l'échelle du territoire (charte, réglementation),</li> <li>- Informer et sensibiliser le public concerné et les professionnels,</li> <li>- Qualifier l'offre touristique existante et conseiller les usagers pour des pratiques moins exposées aux effets du changement climatique (décalage des activités dans la journée ou les saisons en fonction de l'ensoleillement, etc.)</li> </ul>																				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Professionnels (hébergeurs, accompagnateurs en moyenne montagne, guides-moniteurs, etc.)</li> <li>- Institutionnels du tourisme (Grand Site Gorges du Tarn, pôles de pleine nature, comités départementaux du tourisme, offices de tourisme, etc.)</li> <li>- Commission tourisme du parc.</li> </ul>																				
Personnes / partenaires / Acteurs impliqués																					
Lieu d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zones de fraîcheur : sentiers et parking autour des cours d'eau ombragés</li> </ul>																				
Période	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Immédiat (2022)</th> <th>Court terme (3 ans)</th> <th>Moyen Terme (5 à 10 ans)</th> <th>Long terme (&gt;10 ans)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Qualifier l'expositions des sites et itinéraires</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Identifier les points de tension / concentration des usages</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Déployer un schéma d'accueil actualisé</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Immédiat (2022)	Court terme (3 ans)	Moyen Terme (5 à 10 ans)	Long terme (>10 ans)	Qualifier l'expositions des sites et itinéraires	X				Identifier les points de tension / concentration des usages		X			Déployer un schéma d'accueil actualisé			X	
		Immédiat (2022)	Court terme (3 ans)	Moyen Terme (5 à 10 ans)	Long terme (>10 ans)																
	Qualifier l'expositions des sites et itinéraires	X																			
	Identifier les points de tension / concentration des usages		X																		
Déployer un schéma d'accueil actualisé			X																		

Source : Parc national des Cévennes, 2022. Plan d'adaptation au changement climatique du Parc national des Cévennes. LIFE Natur'Adapt – Rapport Parc national des Cévennes. 62p

TABLEAU 2 : ISOLATION THERMIQUE NATURELLE DES BATIMENTS D'ACCUEIL

Isolation thermique naturelle des bâtiments d'accueil					
<i>Motivation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation probable du recours à l'air conditionné dans les hébergements touristiques (multiplication par 3 d'ici 2050) engendrant la hausse des émissions de CO2 (mal-adaptation),</li> <li>- Etat actuel de l'isolation des bâtiments peu satisfaisant,</li> <li>- Existence de méthodes naturelles et structurelles pour isoler les bâtiments.</li> </ul>				
<i>Description sommaire</i>	<p>L'enjeu est d'anticiper la hausse drastique des températures estivales en rénovant les hébergements à vocation d'accueil, dès à présent.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les méthodes d'isolation thermique souhaitables,</li> <li>- Chercher des financements publics pour un programme de rénovation à grande échelle,</li> <li>- Cibler les hébergements prioritaires (villages vacances construits dans les années 70, mobil homes, vieux bâtiments),</li> <li>- Former et sensibiliser le public concerné et les professionnels,</li> <li>- <b>Lancer un programme de rénovation à grande échelle.</b></li> </ul>				
<i>Personnes / partenaires / Acteurs impliqués</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service de l'établissement public du parc national des Cévennes,</li> <li>- Experts isolation thermique,</li> <li>- ADEME,</li> <li>- Agences de l'énergie,</li> <li>- Professionnels du camping (Fédération Hotellerie de plein Air, communes et gestionnaires des villages vacances, propriétaires hébergements touristiques).</li> </ul>				
<i>Lieu d'intervention</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Territoire concerné par le parc (ZC &amp; ZA)</li> <li>- Tous types d'hébergements.</li> </ul>				
<i>Période</i>		Immédiat (2022)	Court terme (3 ans)	Moyen Terme (5 à 10 ans)	Long terme (>10 ans)
	Initier un diagnostic global		X		
	Accompagner la transformation de l'offre		X	X	

Source : Parc national des Cévennes, 2022. Plan d'adaptation au changement climatique du Parc national des Cévennes. LIFE Natur'Adapt – Rapport Parc national des Cévennes. 62p

TABLEAU 3 : QUALIFICATION ET AMENAGEMENT DES ITINERAIRES DE LOISIRS DE PLEINE NATURE

Qualification et aménagement des itinéraires de loisirs de pleine nature					
Motivation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'évolution des paramètres climatiques va affecter la pratique d'activités de pleine nature,</li> <li>- Les usagers gagneront à connaître ces nouveaux paramètres (température, ensoleillement, précipitations ou déficit en eau, vent, etc.), afin de pratiquer ces activités dans de bonnes conditions,</li> <li>- Les professionnels peuvent constituer une force de conseil afin de limiter les niveaux d'exposition à ces paramètres climatiques,</li> <li>- Le décalage géographique ou temporel est une solution d'adaptation.</li> </ul>				
Description sommaire	<p>L'enjeu est d'informer précisément les usagers des itinéraires et sites afin de permettre une expérience optimale, en contexte de changement climatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualification de l'offre d'activité de pleine nature (exposition aux températures, précipitations, etc.) afin de permettre aux usagers de faire des choix adaptés à leurs attentes et niveaux,</li> <li>- Les personnes ressources sont formées à partager des conseils et précautions d'usage,</li> <li>- Les outils en libre accès sont adaptés (<i>ex : fiches randonnées, topoguides, sites destinationcévennes</i>) Propositions d'alternatives (saisonniers, autres itinéraires ou activités).</li> </ul> <p>Des travaux d'aménagement sont réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plantations de haies,</li> <li>- Accès à l'eau.</li> </ul>				
Personnes / partenaires / Acteurs impliqués	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service de l'établissement public du parc national des Cévennes,</li> <li>- Offices de tourisme et agence d'attractivité,</li> <li>- Opérateurs touristiques et leurs réseaux professionnels,</li> <li>- Professionnels de l'accueil et leurs fédérations.</li> </ul>				
Lieu d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Territoire concerné par le parc (ZC &amp; ZA)</li> </ul>				
Période		Immédiat (2022)	Court terme (3 ans)	Moyen Terme (5 à 10 ans)	Long terme (>10 ans)
	Partager les informations avec les professionnels	X			
	Qualifier l'offre et adapter les supports		X		

Source : Parc national des Cévennes, 2022. Plan d'adaptation au changement climatique du Parc national des Cévennes. LIFE Natur'Adapt – Rapport Parc national des Cévennes. 62p

### III – TOURISME LOCAL

Sur le territoire, l'activité touristique existe en activité complémentaire, avec une pluriactivité historique en Cévennes. Cela se traduit par un terroir dense avec des produits locaux, souvent labellisés, et des savoir-faire et activités propres au territoire qui cohabitent avec l'économie générée par le tourisme.

Le territoire est renommé pour ses **espaces de pleine nature**, support idéal pour la pratique sportive : Itinérance pédestre, VTT et cyclotourisme, trail, circuits équestres, escalade, canyoning, baignade, pêche...

C'est aussi un support de dépaysement, de ressourcement et de contemplation, de découverte patrimoniale et culturelle. Les paysages cévenols et le bâti sont les témoins vivants d'évolutions historiques dans l'usage des terres et l'activité des hommes : essors et déclin de la châtaigneraie, évolutions du pastoralisme, sériciculture, période minière...

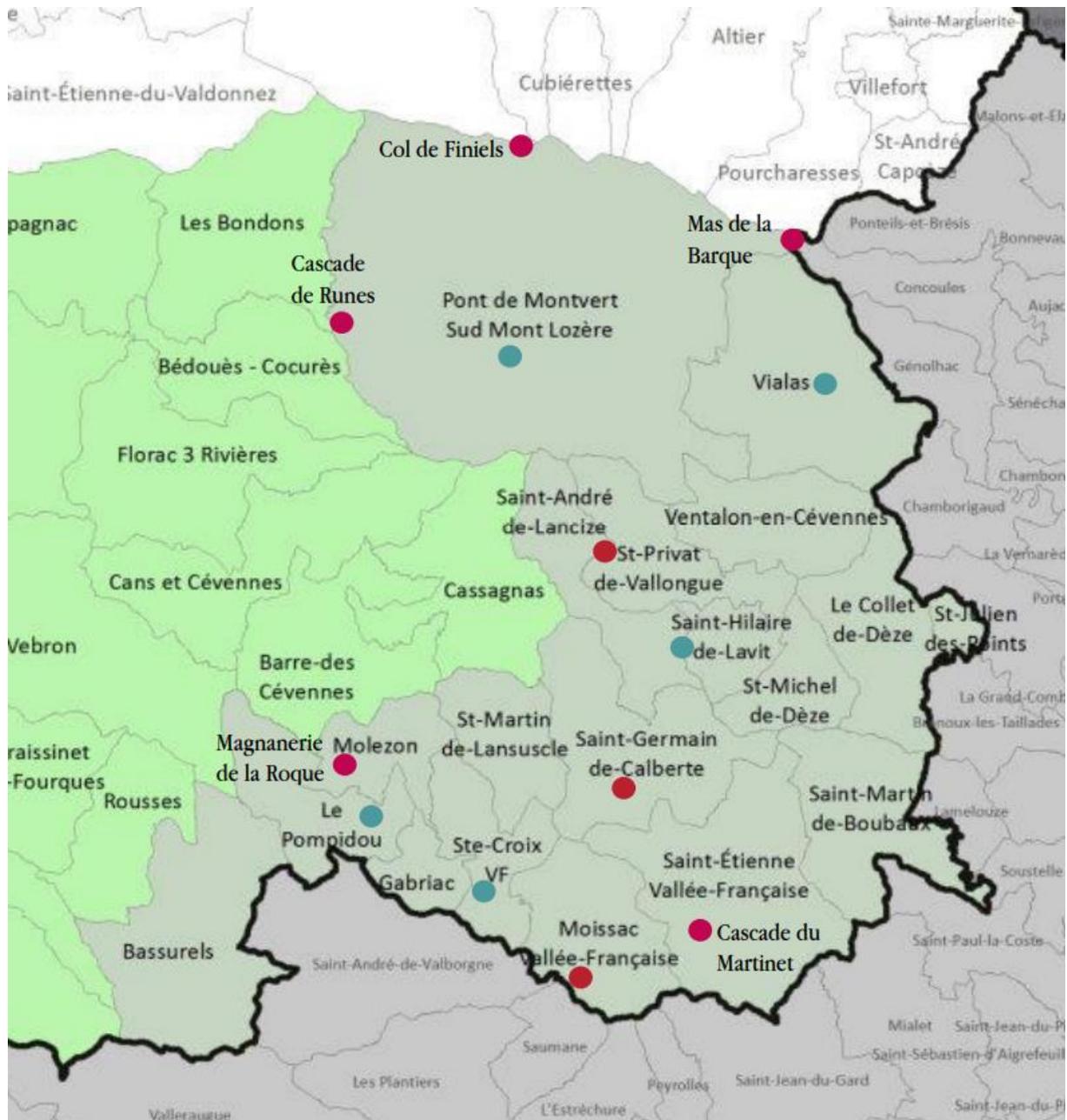
La **chasse** est également une activité populaire chez les habitants et leurs proches voisins et est ouverte entre septembre et février. Le territoire, composé en très grande majorité de forêts, se caractérise par un gibier abondant qui attire les adeptes jusqu'à la plaine languedocienne.

Le site le plus fréquenté de la destination par les touristes est le **village du Pont-de-Montvert**. Situé au cœur du Parc National des Cévennes, ce site Patrimonial Remarquable (également labellisé Grand Site Occitanie) enjambe les lits de trois cours d'eau : le Tarn, le Rieumalet et le Martinet. Son paysage est rempli des témoignages du travail colossal effectué à travers les siècles pour l'aménager, le parcourir, le cultiver, l'habiter. Haut lieu du protestantisme, Pont-de-Montvert a autrefois été le lieu de départ du soulèvement des camisards.

Les autres bourgs sont également fréquentés et riches de divers cours d'eau et éléments patrimoniaux.

Des sites majeurs se distinguent et sont une source d'attractivité touristique concentrée, sur les cascades notamment :

FIGURE 7 : SITES TOURISTIQUES MAJEURS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES AU MONT LOZERE



**Evènements, site touristique majeurs du territoire**

- Evènements phares
- Sites touristiques majeurs
- Villages vacances
- Cévennes Mont-Lozère

Source : S.A.D.I 2020

## A. ACCUEIL ET SERVICES

### 1. OFFICE DE TOURISME

La communauté de communes travaille avec un office de tourisme auquel elle délègue la compétence tourisme dans le cadre d'une convention d'objectifs et un plan d'actions associé. Une nouvelle convention signée en 2022 devrait s'articuler avec la stratégie envisagée par la communauté de communes.

L'office de tourisme informe, avant (choisir sa destination, trouver une offre adéquate), pendant (optimisation de l'information) et après les séjours des touristes (avis, suggestion, partage sur les réseaux sociaux).

Il anime le territoire, assure sa promotion, conseille les professionnels et les élus locaux toute l'année, avec sa maîtrise des technologies de l'information et de la communication

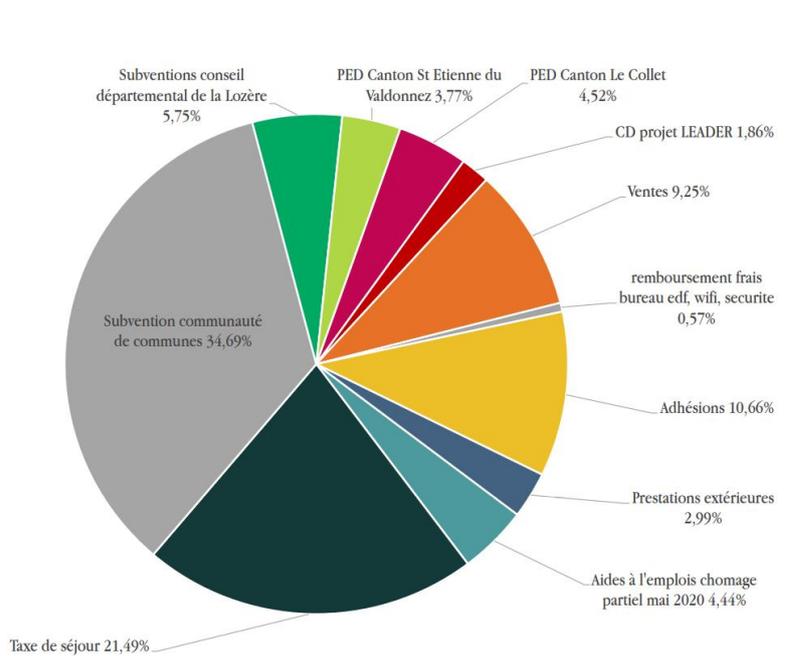
L'office de tourisme garantit une qualité d'accueil à la clientèle du fait de son entrée depuis 2018 dans une démarche qualité. Tous les actes sont désormais régis par une méthode commune et écrite, qui lui permet d'assurer une qualité constante. L'office de tourisme propose aux visiteurs des interlocuteurs compétents, produit des supports de communication, communique via son site internet, sur magazine ou via les réseaux sociaux. Ses agents se rendent sur les salons spécialisés, mettent en place des animations et diffusent dans l'agenda le programme estival et les manifestations prenant place sur le territoire. C'est aussi un partenaire directement impliqué dans la mise en place de projets structurants et qui est associé à leur développement. L'OT accompagne les socio-professionnels, avec des rendez-vous individuels sur des thématiques diverses : commercialisation en ligne, présence sur le web et les réseaux sociaux, taxe de séjour, amélioration du mode de fonctionnement et nouveaux services à mettre en place pour leurs clients, ...

L'association est administrée par l'assemblée générale qui élit le conseil d'administration supervisant le bureau, garant du fonctionnement de l'OT et de l'application du plan d'actions.

Pour atteindre ses objectifs, l'OT dispose d'une équipe de 7 employés permanents et 2 saisonniers.

La communauté de communes contribue au fonctionnement de l'association (2020) :

FIGURE 8 : SOURCES DE FINANCEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL CEVENNES AU MONT LOZERE



Source : Office de Tourisme des Cévennes au Mont Lozère

L'OT diffuse la même information dans ses 6 bureaux d'information touristique (B.I.T) : Le Collet-de Dèze, Le Pont-de-Montvert, Saint-Etienne-Vallée-Française, Saint-Germain-de-Calberte, Sainte-Croix-Vallée-Française et Vialas.

## 2. HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'INSEE recensait :

- 4 hôtels, pour 48 chambres. Un seul d'entre eux était classé, avec 2 étoiles ;
- **8 terrains de camping pour 327 emplacements.** 6 étaient non classés, représentant 274 emplacements. Un camping de 20 emplacements était classé 1 étoile, un second de 33 emplacements classé 2 étoiles ;
- **5 villages vacances représentant 743 lits, qui sont :**
  - Le Mas de la Barque, village de gîtes rattaché à l'ancienne station de ski ayant réussi une reconversion en destination 4 saisons proposant diverses activités (location VTT, randonnées pédestres, activités neige, etc.) ;

- Les Hauts de Saint-Privat, village vacances municipal de 38 logements à Saint-Privat-de-Vallongue ;
- Lou Serre de la Can, village vacances municipal de 34 gîtes à Saint-Germain-de-Calberte ;
- La Châtaigneraie de Saint-Roman-de-Tousque, village de 20 gîtes à Moissac-Vallée-Française ;
- La colonie de vacances de la Bécède à Bassurels.

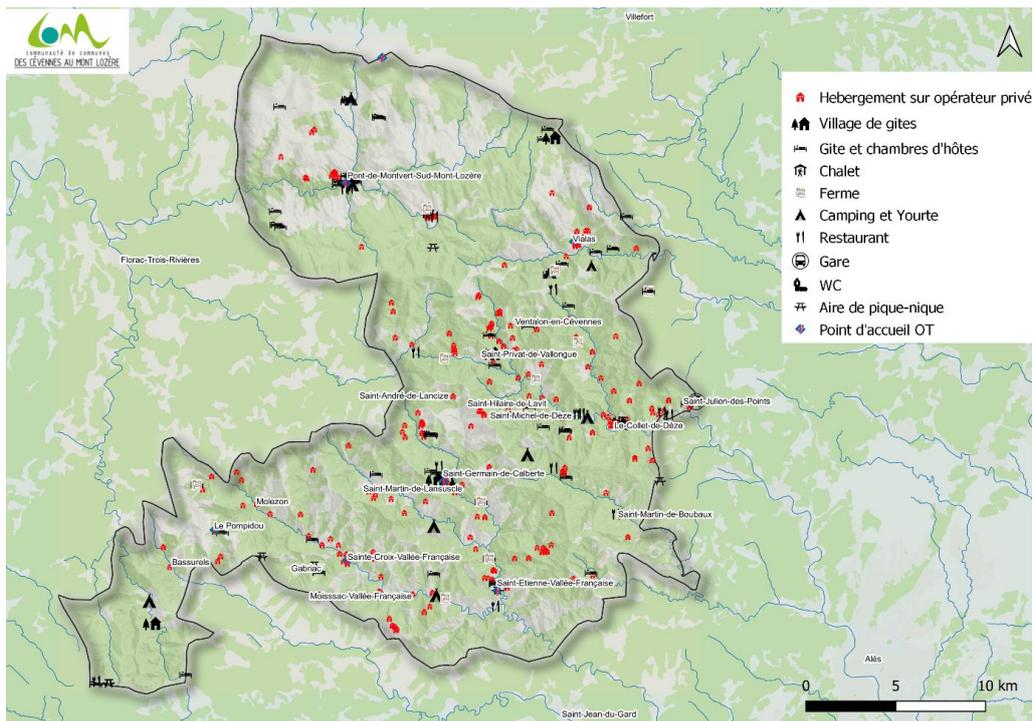
TABLEAU 4 : NOMBRE DE LITS MARCHANDS PAR CATEGORIE D'HEBERGEMENT EN 2021

Nombre de lits marchands hôtel	120
Nombre lits marchands meublé de tourisme	1 854
Nombre de lits marchands hébergements collectif	542
Nombre de lits marchands chambres d'hôtes	336
Nombre de lits marchands hébergements insolites	20
Nombre de lits marchands campings	1 015
Nombre de lits marchands villages vacances	771
<b>Total</b>	<b>4 658</b>

Estimation PILOT sur l'année 2021

Nombre d'hébergements proposent des expériences insolites : nuit sous les étoiles, cabanes perchées, roulotte, tipi, château, yourte, dans une relation avec la nature privilégiée et une dimension historiquement portée vers un mode de vie harmonieux. Il est à noter qu'une part importante d'hébergements en activité principale ou en complément de revenus sont valorisés par des plateformes privées et n'adhèrent pas à l'office du tourisme, parfois ni classés ni labellisés. La cartographie suivante permet d'analyser l'offre d'hébergement y compris sur opérateur privé tel qu'Airbnb et Vbro :

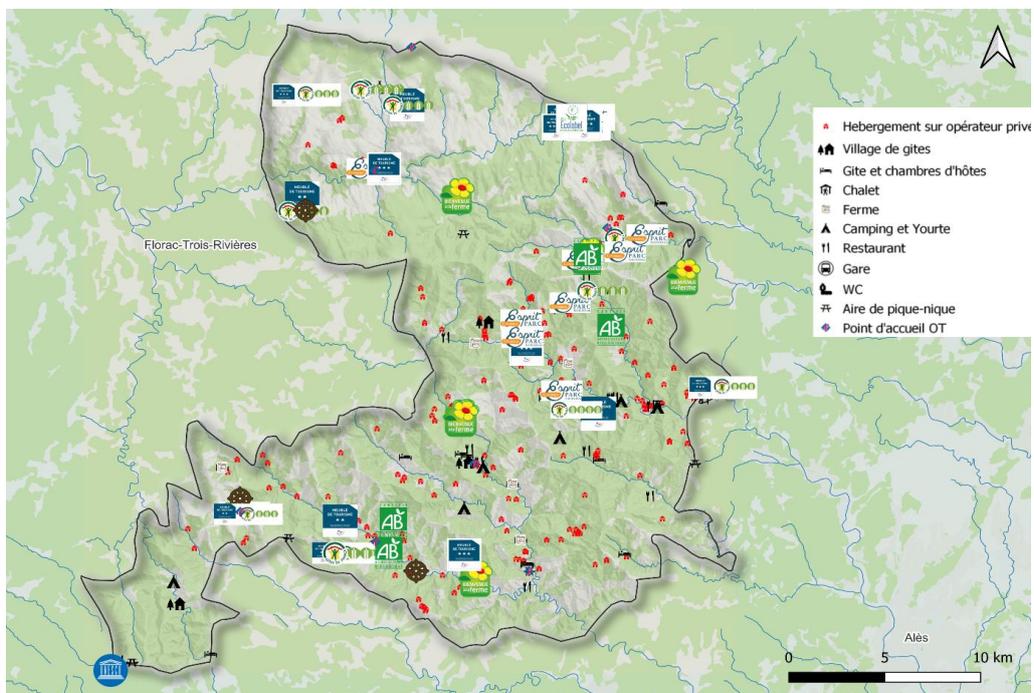
**FIGURE 9 : REPARTITION DES HEBERGEMENTS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE (NON EXHAUSTIF)**



CCCML 2022 - Sources: Data-tourisme, Google Road, Airdna.co, AlltheRooms.analytics

Les labels se font une place sur le territoire, même si beaucoup de logements conservent une indépendance certaine :

**FIGURE 10 : LABELS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE (NON EXHAUSTIF)**



CCCML 2022 - Sources: Data-tourisme, Google Road, Airdna.co, AlltheRooms.analytics

Derrière la répartition observée sur ces cartes, **l'offre d'hébergement et de restauration est inégalement accessible sur le territoire en fonction des périodes d'ouverture**. C'est particulièrement le cas avant et après la pleine saison touristique, **compromettant les possibilités en matière d'itinérance** étant donné la difficulté à trouver des commerces pour se restaurer et des hébergements à la nuitée sur certaines parties du territoire.

Les socio-professionnels travaillent par saisonnalité, réalisant leur chiffre d'affaires annuel par un travail intensif sur quelques mois de l'année. Les locations sur plusieurs jours sont évidemment privilégiées à la location à la nuitée, peu lucrative et contraignante pour les hébergeurs (démultiplication du travail d'accueil et du ménage nécessaire). Pour les restaurateurs, le travail hors-saison contient bien trop d'incertitudes en matière de rentabilité et de fréquentation. **Ainsi, les ailes de saison sont logiquement délaissées au profit d'une activité tendant vers la sur-fréquentation en période estivale**, compatibles avec les congés et les vacances des familles l'été.

Globalement, la charge de travail pour les professionnels peut être décourageante dans une époque où le rapport au travail a évolué, où beaucoup cherchent une forme d'équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle.

De leur côté, les prestataires de séjour d'activités locaux, tels que *Languedoc Nature* ou *Cévennes évasion voyage nature* témoignent d'exigences de plus en plus marquées des itinérants en matière de confort. Les dortoirs de grande envergure sont boudés par une partie des pratiquants. La restauration, souvent riche de dépaysement et de terroir, n'est pas toujours adaptée à la pratique sportive des visiteurs, en particulier à l'heure de déjeuner.

**L'offre de restaurants est disparate et s'est fortement détériorée sur le territoire. Il apparaît nécessaire d'amener une réflexion sur son redéveloppement.** Il existe des dispositifs aboutis pour favoriser l'installation de nouvelles activités :

- RELANCE qui est un service d'accompagnement gratuit mis en place par les Chambres consulaires du Gard et de la Lozère, et qui accompagne dans la recherche d'un commerce à reprendre en Cévennes et en Lozère. On y retrouve toutes les offres de reprise d'entreprise, classées par secteur d'activité et secteur géographique. C'est aussi un moyen pour les cédants de faire figurer leur entreprise sur le site internet.
- Lozère Nouvelle vie, porté par le Département de la Lozère et ses partenaires qui soutient la création ou la relocalisation d'une activité, la reprise d'une entreprise, la recherche d'emploi dans des secteurs variés... allant jusqu'à l'accompagnement dans la mise en œuvre d'une nouvelle vie : activités professionnelles pour le conjoint, logement, établissements scolaires et services de garde pour les enfants, etc.

Une autre forme de réponse du secteur public est de se pencher sur la question du bivouac et sa pratique, déjà largement populaire sur les itinéraires d'itinérance qui traversent la communauté de communes, et plus largement le Massif Central. La pratique est encadrée, notamment en zone cœur du parc national des Cévennes.

Une enquête du bureau d'études KIPK en 2016 a mis en avant l'installation d'aires d'éco-bivouac, afin de cadrer la pratique existante et de pallier le manque d'hébergement le long des parcours. Ces aires peuvent contenir des plateformes pour poser sa tente, des toilettes sèches, des foyers et d'autres services. Beaucoup de questions se posent dans cette éventualité, notamment sur la réglementation urbanistique du lieu envisagé : Loi montagne, PLU(i), déclaration préalable et permis de construire peuvent être nécessaires selon le contenu du projet et sa localisation. Différents modèles et différentes modalités de gestion sont proposés dans un guide d'accompagnement à l'implantation d'aires de bivouac réalisé par l'association des parcs naturels du Massif Central en 2016 (IPAMAC).

La pratique itinérante est concentrée sur le chemin de Stevenson, dont la renommée est nationale. Cela tend à se diffuser grâce au travail en réseau réalisé sur le pôle de pleine nature...

Le bivouac, mentionné précédemment, en plus d'offrir une solution d'hébergement complémentaire permettrait d'encadrer les besoins en sanitaires en pleine étape. En effet, la pollution liée aux rejets dans la nature est proportionnelle à l'engouement pour certains itinéraires, en particulier le chemin de Stevenson. En plus d'un travail de sensibilisation, une ou plusieurs aire(s) avec toilettes sèches pourrai(en)t contribuer à limiter une source de pollution relevée localement par les habitants et les professionnels du tourisme.

Les visiteurs en camping-cars sont également présents en nombre sur le territoire en haute saison. La communauté de communes est traversée par deux routes avec une vue panoramique remarquable très prisées des itinérants motorisés, c'est le cas de la corniche des Cévennes (D9) qui permet d'observer vallées françaises et borignes de part et d'autre, avec une vue sur les massifs du Mont-Aigoual et du Mont Lozère.

La route des crêtes (D35) offre également une vue dégagée sur les Cévennes. Les axes de déplacement linéaire tels que la route nationale 106 traversant la vallée longue et dans une moindre mesure la D983 en vallée française sont le support d'un trafic important pendant l'été. Les camping-cars, dont l'accès à certaines routes faisant la connexion entre ces axes majeurs peut être compromis par l'étroitesse de la chaussée et l'état de celle-ci, sont également parfois stationnés par défaut, faute d'un emplacement dédié sur les communes.

### 3. MOBILITES

Un autre défi majeur pour le territoire, que ce soit pour ses habitants ou ses visiteurs, est sans aucun doute le transport.

La Région Occitanie déploie des navettes touristiques. Deux navettes sont présentes et desservent notre territoire : - La Ligne : Florac – col de Jalcreste – Le Collet de Dèze – Alès, - La Ligne : Florac – l’Hôpital – col de Finiels – Station du Mont Lozère. Les plaquettes semblent appréciées des usagers (visiteurs et locaux) qui ont adhéré cette année encore à ce projet. On peut relever une absence de liaison vers le sud du territoire intercommunal et une connexion difficile entre les vallées.

Les transports en commun font l’objet de discussions régulières avec la Région, compétente en matière de transports, pour permettre la mise en place d’une offre adaptée répondant à un besoin réel des habitants du territoire. Dans ce cadre, une nouvelle ligne hors saison permettant de faire l’aller-retour entre Florac et Alès devrait être mise en service en janvier 2023. Celle-ci sera disponible deux jours par semaine et fera plusieurs arrêts le long des communes de la vallée longue.

La pratique du vélo comme moyen de locomotion est très exigeante compte tenu du relief, mais peut se pratiquer le long des vallées, en particulier avec la voie verte La Cévenole en cours de travaux mais déjà praticable sur une partie de son tracé final.

Après un diagnostic de la mobilité mené fin 2019, le PETR Sud Lozère a recruté une chargée de mission Mobilités en mars 2020. Les deux années de travail préalables ont permis d’initier une démarche autour de la mobilité sur le territoire avec le lancement d’actions opérationnelles (construction d’expérimentations alternatives à la voiture individuelle, accompagnement des porteurs de projet publics et privés) et une démarche de structuration de la mission (constitution d’un réseau de partenaires, création d’une instance de suivi de la mission, veille sur les opportunités et expériences d’autres territoires...).

Enfin et pour l’itinérance, des prestataires tels que la Malle Postale offrent une solution de mobilité pour les visiteurs en proposant des services en matière de stationnement, transport de bagages, navettes régulières, transport sur mesure, boutique mutualisation, convoyages, transport de vélos...

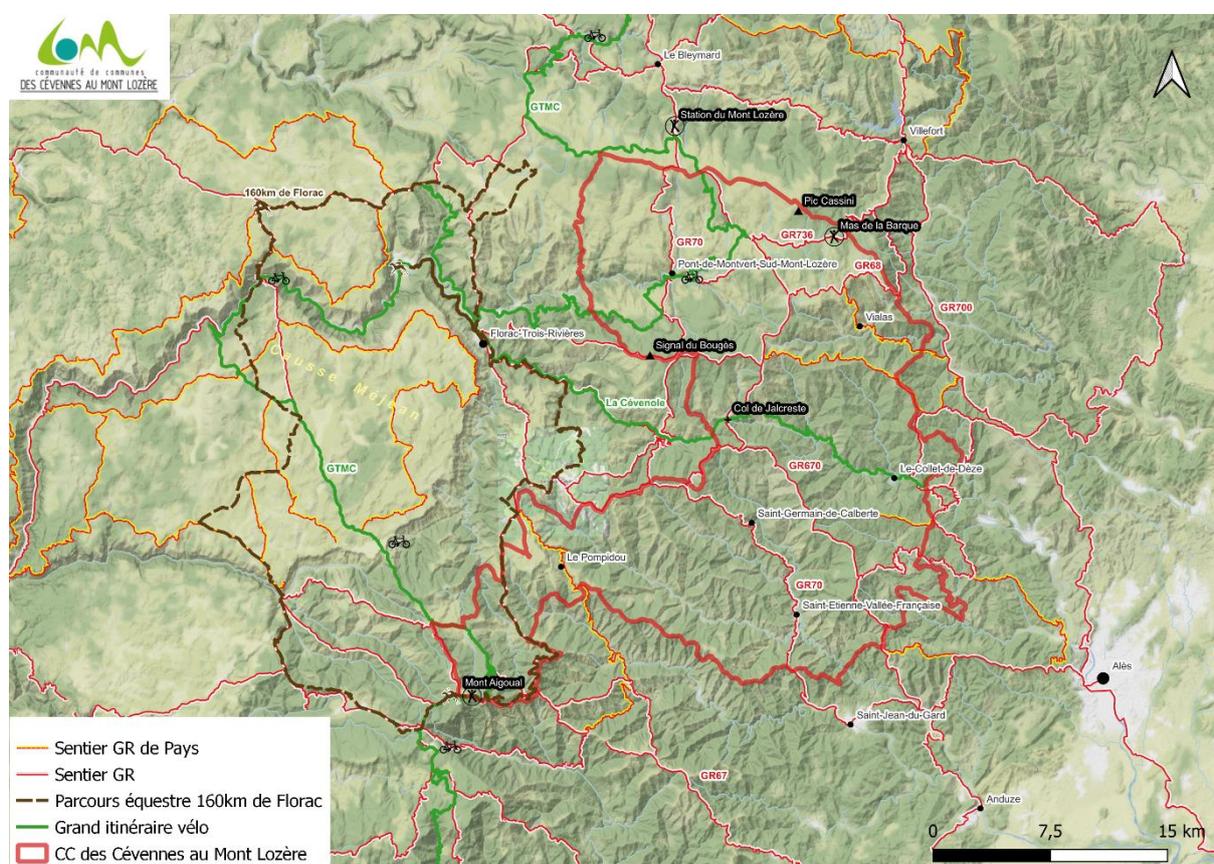
Sur le chemin de Stevenson, deux navettes font chaque jour le trajet à chaque étape de l’itinéraire dans le sens inverse du parcours pour permettre aux itinérants de revenir à leur point de départ. Une navette fait également le trajet dans le sens de la marche pour permettre aux itinérants de sauter des étapes en cas de blessure ou d’intempérie.

## B. OFFRE TOURISTIQUE

### 1. ACTIVITES DE PLEINE NATURE

De nombreuses activités de pleine nature et itinéraires sont présents sur le territoire communautaire, et ce grâce à une **densité record d'itinéraires de Grande Randonnée (GR)**, certains sont particulièrement fréquentés tels les 70, 68, 72, 7, 67 et 736. On y trouve aussi des itinéraires de Grandes Randonnées de Pays (GRP) et plusieurs dizaines d'itinéraires Promenade et Randonnée (PR), la voie verte « La Cévenole » et la Grande Traversée du Massif Central à VTT, tout ce maillage faisant de notre territoire une terre d'itinérance :

FIGURE 11 : CARTOGRAPHIE DE LA GRANDE ITINERANCE



Source : CCCML 2022

Des **valorisations thématiques variées** sont proposées sur ces itinéraires : Chemin de Stevenson, Voyage au cœur du Mont Lozère, Voyage au cœur des vallées cévenoles de l'association Chemins camisards en Cévennes, Itinérance des sources du Tarn à Albi, La Cévenole : une voie verte sur les traces d'un chemin de fer, projet Vadrouille d'itinérance sonore porté par le Parc national des Cévennes.

Le **chemin de Stevenson** est aujourd'hui connu nationalement par les adeptes de l'itinérance. Il part du Puy-en-Velay pour rejoindre Alès, sur les traces de l'écrivain Robert Louis Stevenson et avec pour toile de fond la guerre des camisards, source d'intérêt pour l'auteur écossais. Le parcours peut se réaliser, comme lui, accompagné d'un ou de plusieurs ânes et des points de location existent tout au long de l'itinéraire.

Le tracé (GR70) traverse d'un bout à l'autre la communauté de communes et bénéficie sur son intégralité d'une moyenne d'un hébergeur pour deux kilomètres, lesquels sont fédérés au sein d'une association. Sa fréquentation est en hausse et environ 15 000 randonneurs l'ont parcouru annuellement sur les deux dernières années. Cela représente une retombée économique de 7 à 8M€ le long du parcours soit 25 à 30 000 euros du kilomètre. Grossièrement ramené au prorata du tracé sur notre communauté de communes, cela représenterait sur les 85 kilomètres concernés entre 2,3 et 2,7 M€ et ce sans tenir compte de la forte popularité de la partie cévenole du chemin. La capacité du territoire à capter ces flux par des équipements et des services adaptés pose question.

En plus de la hausse des flux, l'association constate ces dernières années une évolution des comportements et des clientèles qui soulève de nouveaux enjeux pour les hébergeurs et les collectivités : hygiène, sur fréquentation, respect des usages et pratiques, équipements et comportements adaptés au milieu...

L'association travaille sur son accessibilité, travaillant avec l'association Ivoire pour la faisabilité du parcours par les non-voyants et les mal-voyants.

Un autre projet d'itinérance majeur localement est celui du **GR736 "Gorges et Vallée du Tarn"** porté par les parcs du Massif Central et les offices de tourisme. Ce projet d'1M d'euros est principalement subventionné par le Massif Central via l'Europe, la Région et les départements concernés. Il est également le support d'une course de d'ultra-trail *Tarn Valley Trail* au départ du Mas de la Barque, station de la communauté de communes.

L'association **Chemins Camisards** a pour sa part une double casquette :

- C'est une section de l'itinéraire culturel européen "*Sur le pas des huguenots*" reconnu au conseil de l'Europe et partant d'Aigues-Mortes pour rejoindre la mer baltique.
- Elle est à l'initiative de plusieurs boucles (brochure *Voyage au cœur des vallées cévenoles*) en périphérie du grand itinéraire sur la thématique des camisards et contribuant à une fréquentation diffuse des sentiers.

D'autre part, le territoire se situe à l'interface de 2 pôles de pleine nature : Le Mont Lozère au Nord (dont une partie concerne le territoire) et l'Aigoual au Sud.

**Le Pôle de Pleine Nature du Mont Lozère**, élaboré par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont Lozère et ses partenaires, a fait du Mont Lozère un territoire organisé d'accès à la nature en toutes saisons dans un espace préservé en proposant une offre structurée d'activités de pleine nature.

Du fait de sa géographie et de son climat, le Mont Lozère permet une grande diversité d'activités et ce toute l'année : randonnées, VTT, équitation, escalade, canyoning, via ferrata, pêche, canoë, ski, raquettes... activités terrestres et aquatiques, estivales et hivernales, bien-être et découverte des patrimoines, des paysages, de l'histoire... L'objectif du projet, initié en 2016, était d'améliorer les retombées démographiques et économiques du territoire. Concrètement, le projet s'est traduit depuis 2018 par l'aménagement d'un réseau d'itinéraires multi-pratiques valorisé par trois cartoguides, l'aménagement de sentiers d'interprétation, la réalisation de cartes de course d'orientation, le rééquipement des sites d'escalade et la production d'un topoguide dédié, l'installation de bornes de services adaptées aux VTT à assistance électrique, la réhabilitation des pistes de ski de fond du col de Finiels, la communication autour de la destination Mont Lozère...

Son périmètre est partagé entre les communautés de communes du Mont Lozère et des Cévennes au Mont Lozère, et l'agglomération d'Alès.

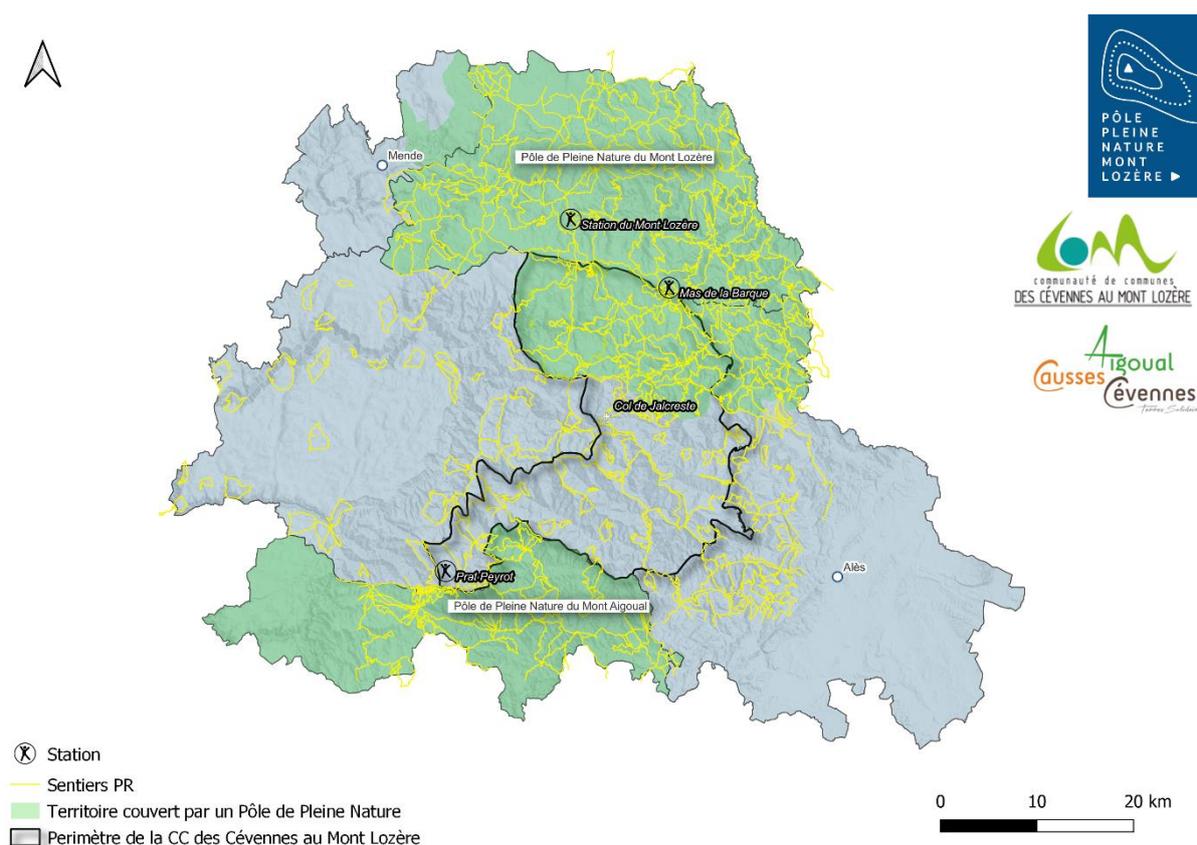
Au sud, le **pôle de pleine nature du Mont Aigoual** travaille sur le développement d'une offre de sentiers en réseau multi-pratique sur le périmètre de la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires.

Sur la communauté de communes Gorge Causses Cévennes, les itinéraires en boucle sont privilégiés par l'Agence d'attractivité touristique Gorge Causse Cévennes, compétente à la fois sur la gestion de ses sentiers et leur valorisation. On y trouve également un grand nombre de boucles VTT et trail.

L'agglomération d'Alès, pour une partie limitrophe et intégrée au projet du pôle de pleine nature, détient également un réseau d'itinéraires balisés en réseau de carrefours et une brigade verte assignée à son entretien.

On constate ainsi un engouement des territoires voisins pour l'offre d'activités de pleine nature. Les vallées longues et françaises ne sont jusqu'ici pas engagées dans une structuration de leur offre, constituée de sentiers PR historiques qui ne sont pas entretenus de façon exhaustive à ce stade, faute d'une organisation établie et d'un budget dédié. Dans le cadre de cette mise en réseau, la question se pose quant à leur intérêt communautaire et la densité des itinéraires au regard des moyens de la communauté de communes :

FIGURE 12 : RESEAUX D'ITINERAIRES PR



Source : CCCML 2022

La communauté de communes s’est portée compétente sur un grand nombre d’itinéraires PR de son territoire. Cependant, l’évolution de leur praticabilité, que ce soit à la suite de dégâts sur le terrain ou dans le cas de changements de propriétaire, a conduit à un décalage entre les statuts initiaux et la réalité des sentiers effectifs sur le terrain et ceux promus par les sites de l’OT, Destination Cévennes (PNC) et Lozère Tourisme.

Une mise à jour de ces statuts et plus généralement des sentiers considérés comme communautaires apparaît comme nécessaire dans le cadre de la structuration du réseau. Le tableau suivant a permis de faire le point sur la promotion des sentiers Promenade et Randonnée mentionnés dans les statuts lors de la création de l’EPCI :

TABLEAU 5 : PROMOTION DES ITINERAIRES D'INTERET COMMUNAUTAIRE (2022)

Communes	Nom du Sentier	Non Valorisé	Valorisé par l'OT	Valorisé par Destination Cévennes
<b>Bassurels</b>	Col de Solidès	/	Oui	Oui
	Air de côte	/	Non	Oui
<b>Gabriac</b>	Gabriac et ses 4 hameaux	/	Oui	Non
<b>Le Collet-de-Dèze</b>	Molières	Oui	Non	Non
	Mortissou	Oui	Non	Non
	Tignac	/	Oui	Non
	Moulin (Saint-Fézal)	/	Non	Oui
	Coudoulous (Château de Verfeuil)	/	Non	Oui
<b>Le Pompidou</b>	Mas Breton	Oui	Non	Non
	Vallon de Saint-Flour	/	Oui	Oui
	Bézuc	/	Non	Oui
<b>Moissac-Vallée-Française</b>	La Carrière (Sur les Pas des Camisards)	/	Oui	Non
	Saint-Roman	/	Oui	Oui
<b>Molezon</b>	Hameau de Biasses	/	Oui	Non
<b>Pont-de-Montvert-</b>	Pont du Tarn	/	Oui	Oui

<b>Sud-Mont Lozère</b>	Mallevrière	/	Oui	Oui
	Viala	/	Oui	Oui
	Ventalon	/	Oui	Oui
	Villaret	/	Oui	Oui
	Ruas	/	Non	Oui
	Chalet de l'Aigle	/	Non	Oui
	Gasbiel	/	Oui	Oui
<b>Saint-André- de-Lancize</b>	Mulet-Grisou	/	Oui	Oui
<b>Saint- Etienne- Vallée- Française</b>	Auriol	Oui	Non	Non
	Saltebouc	Oui	Non	Non
	Martinet	/	Oui	Non
<b>Saint- Germain-de- Calberte</b>	Flandonenque	/	Oui	Oui
	Rocs de Galta	/	Oui	Oui
<b>Saint- Hilaire-de- Lavit</b>	Gardonnet	/	Oui	Oui
<b>Saint-Julien- des Points</b>	Pins	/	Oui	Non
<b>Saint- Martin-de- Boubaux</b>	/	/	/	/
<b>Saint- Martin-de- Lansuscle</b>	Béal des Arbrits	/	Oui	Oui
	Castelviel	/	Oui	Oui
	Fontmort	/	Non	Oui
<b>Saint- Michel-de- Dèze</b>	Roches	/	Oui	Non
	Col de Jalcreste	Oui	Non	Non

<b>Saint-Privat-de-Vallongue</b>	Sentier des Hauts de Saint-Privat	Oui	Non	Non
	Col des Abeilles	/	Oui	Non
	Champdomergue	/	Oui	Oui
	Vallon de Soubrelargue	/	Oui	Oui
<b>Sainte-Croix-Vallée-Française</b>	Cambous	Oui	Non	Non
<b>Ventalon-en-Cévennes</b>	Espinas	/	Oui	Oui
	Interprétation de la Pierre Sèche à l'Espinas	/	Oui	Oui
	Tras Lou Serre	/	Oui	Oui
	Ravin de l'Enfer	/	Oui	Oui
	le Moulin	/	Non	Oui
<b>Vialas</b>	la Coste	Oui	Non	Non
	Aves	/	Oui	Oui
	Bayardet	/	Oui	Oui
	Cassini	/	Oui	Oui
	Chastelas	/	Oui	Non
	Gourdouze	/	Oui	Oui
	Soleyrols	/	Oui	Oui
<b>Inter-communal</b>	La liberté	Oui	Non	Non

Source : CCCML, 2022

En complémentarité de ces réseaux, l'office de tourisme et la commission sentiers ont réalisé un travail de recensement des liaisons potentielles entre les itinéraires PR des 16 communes non concernées par le travail du pôle de pleine nature du Mont Lozère. Ces liaisons ont été sélectionnées en privilégiant les pistes forestières lorsque c'était possible.

Le développement de ce réseau, avec pour pièce centrale l'aménagement de la voie verte *La Cévenole* devrait permettre de structurer, et d'harmoniser l'offre de la destination :

FIGURE 13 : RESEAU EXISTANT ET ITINERAIRES DE LIAISON PROPOSES PAR LA COMMISSION SENTIERS



Source : CCCML, 2022

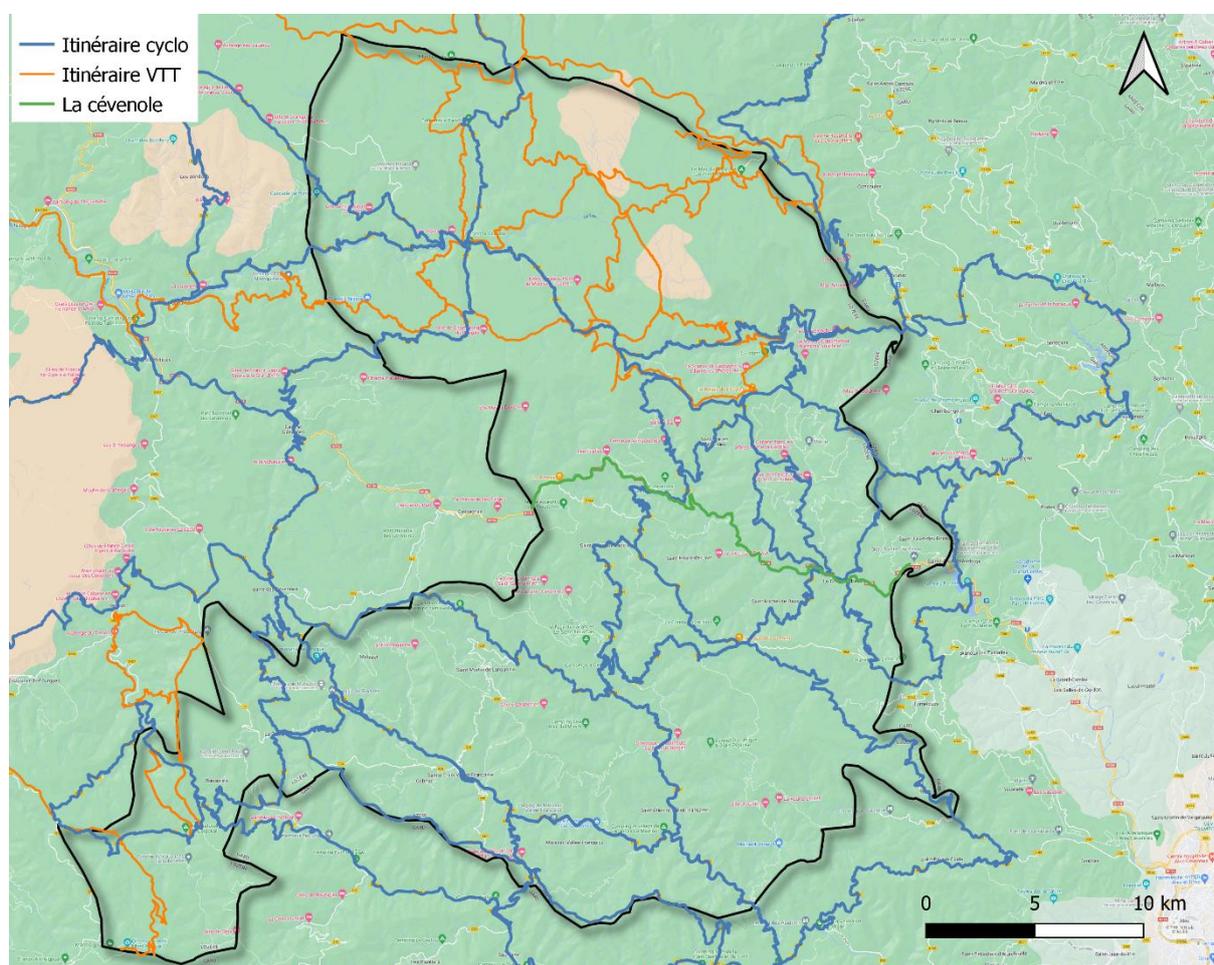
La **pratique équestre** est également populaire (course des 160 km de Florac, circuits balisés sur le pôle de pleine nature Mont Lozère) et gagnerait à être structurée dans les vallées cévenoles. Plusieurs centres équestres sont présents sur le territoire et attirent un public spécialisé. Des associations sont également présentes telles que *Les chevaux de Calberte*.

## 2. CYCLOTOURISME

La communauté de communes peut miser sur les **grands itinéraires vélos** (GTMC et Cévenole), comme sur les **boucles VTT** réalisées par les pôles de pleine nature du Mont Lozère. L'offre reste à structurer quant aux vallées cévenoles. Les secteurs vallée longue et vallée française sont pour leur part dénués de départ d'itinéraires VTT balisés ou promus. Cela ne permet pas, à ce stade, de faire le lien entre les travaux mis en place par les pôles de pleine nature ou la Cévenole.

Concernant le cyclotourisme, Lozère Tourisme propose un maillage intéressant de **boucles cyclotouristiques** relayé par l'office de tourisme intercommunal Cévennes au Mont Lozère :

FIGURE 14 : ITINERAIRES CYCLOTOURISTIQUES ET VTT



Les prestataires de séjours d'activités constatent localement une hausse des voyageurs à VTT ou en cyclotourisme, friands de traces GPX accessibles et fiables et de services alloués à leur pratique : aires de service, arceaux, sanitaires, eau potable, signalétique et infrastructures routières sécurisantes, garage chez les hébergeurs, bornes de rechargement...

### 3. COURS D'EAU

Riche de ses cours d'eau, **le territoire est prisé pour la baignade et les activités nautiques**. La question des bonnes pratiques afin de limiter la contamination des eaux est un enjeu important, tout comme les niveaux d'étiage marqués par des étés de plus en plus chauds et secs. Le territoire est propice à la **pêche** sur le Tarn et les gardons. On recense un grand nombre de réserves de pêche agréées par arrêté préfectoral, encadrées et portées par la Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques. La destination est aussi riche d'une variété de parcours no-kill sur le territoire, au toc et à la mouche. Il existe un label national « Hébergement-pêche » en partenariat avec Lozère Tourisme pour les hébergements qualifiés. La pêche est appréciée sur le territoire, en particulier au printemps. Le développement de ce label sur le territoire de la communauté de communes reste à imaginer.

Comme en témoignent les demandes en office de tourisme, la baignade est prisée sur le territoire, que ce soit proche des sources et en secteur montagneux au niveau du massif, ou dans les gardons notamment en vallée française. Certains sites, popularisés par les images partagées sur les réseaux sociaux, sont parfois saturés de visiteurs. Leur accessibilité, pas toujours sécurisée compte tenu des dommages causés par les intempéries hors saison, est bravée par certains d'entre eux qui s'exposent à un terrain exigeant avec des équipements souvent non adaptés.

La baignade est parfois compromise en raison d'une sécheresse importante et des niveaux d'eau très bas et d'un faible courant, comme lors de l'été 2022. Cela, parallèlement aux pratiques des visiteurs, contribue au développement de cyanobactéries qui peuvent aboutir à des arrêtés d'interdiction temporaire de baignade.

### 4. CULTURE ET PATRIMOINE

**L'interprétation culturelle et patrimoniale** est un atout majeur actuellement en construction sur des sites particuliers :

- La maison du Mont Lozère, haut lieu d'interprétation de l'agropastoralisme en lien avec le bien UNESCO Causses et Cévennes, élément du système d'interprétation de la destination Parc National des Cévennes, qui se situe au Pont-de-Montvert et est portée par la communauté de communes ;
- Le projet de la Mine d'argent à Vialas, porté par l'association le Filon des Anciens qui cherche à se structurer en musée sur site sur la commune ;
- La collection Numa Bastide, inventoriée avec le soutien du département et pour lequel un lieu d'exposition est à définir, tout comme le programme scientifique et la muséographie ;
- La maison de la forêt à Saint-Germain-de-Calberte, projet pour l'instant à l'arrêt ;
- La vallée de l'abeille noire en Cévennes, portée par l'association l'arbre aux abeilles.

Parallèlement à ces sites, le patrimoine de la communauté de communes est enrichi par un nombre important de monuments reconnus historiques ou non, mas traditionnels et autres vestiges architecturaux témoignant des modes de vie locaux. On y trouve châteaux, temples, sites archéologiques, ruchers traditionnels, bancels... Le **tourisme paysager** est également majeur, le relief particulièrement escarpé et changeant propre au territoire proposant quantité et diversité de panoramas.

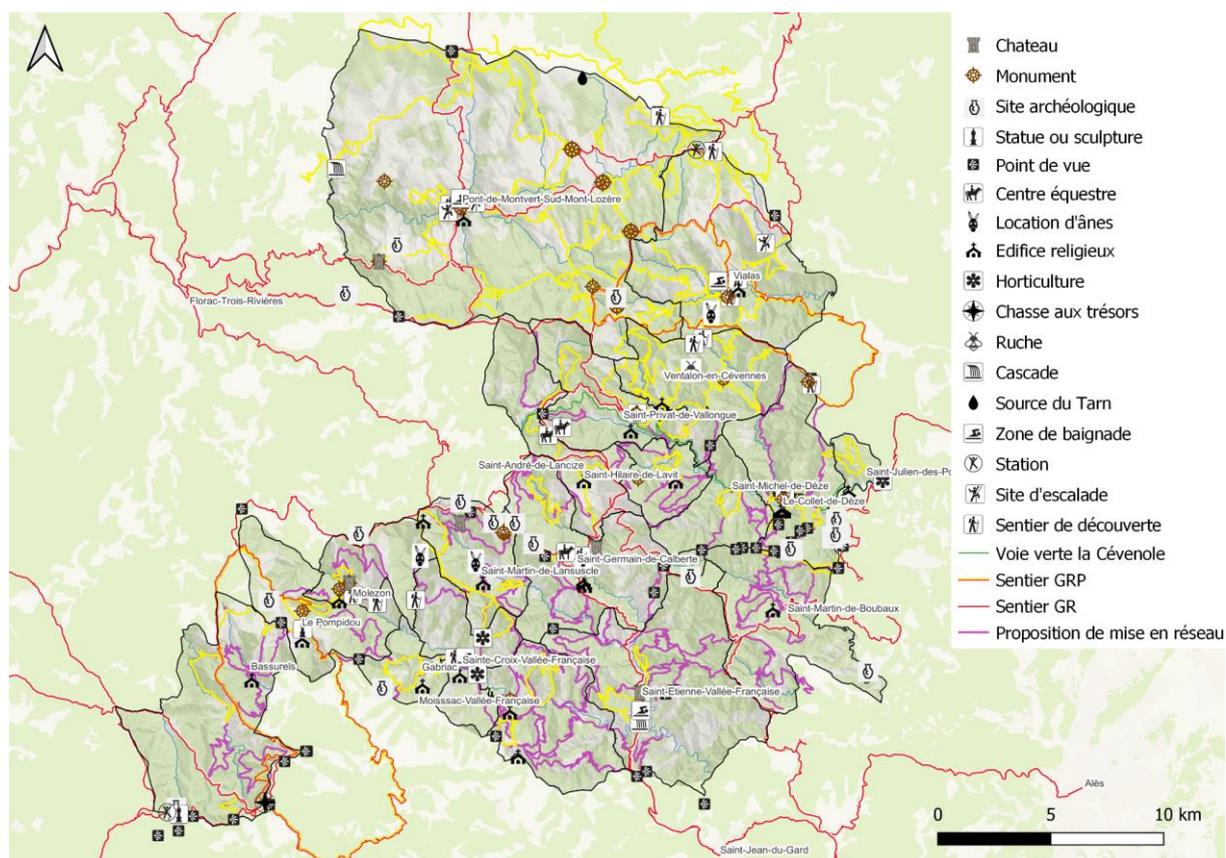
De nombreux événements ont lieu chaque année, **plus de 500 fêtes et manifestations** prennent vie sur la communauté de communes, haut lieu de créativité, d'initiative et d'entrepreneuriat. On peut distinguer cinq événements majeurs :

- La fête du Pélardon à Sainte-Croix-Vallée-Française ;
- Les fêtes de la transhumance aux Ayres et sur le Mont Lozère ;
- La fête de l'abeille noire au Pont-de-Montvert ;
- Le festival Jazz à Vialas ;
- Le festival de musique à Saint-Flour du Pompidou.

En cas de temps d'intempéries au cours du séjour, plusieurs activités sont également possibles à proximité du territoire :

- Le spectacle que représente en lui-même un épisode cévenol au cours de l'automne ;
- Le musée Maison Rouge à Saint-Jean-du-Gard, musée des vallées cévenoles riche de plus de 10 000 objets sur 3 600m<sup>2</sup>, témoigne de la vie du territoire cévenol et de sa population du 17ème siècle à nos jours ;
- La maison du mineur à La Grand-Combe ;
- Le musée du Désert à Mialet ;
- De nombreux sites de spéléologie majeurs (Grotte de Dargilan, l'Aven Armand, l'Abîme de Bramabiau et grotte de Trabuc) ;
- La ferme caussenarde au causse Méjean et plus généralement la visite de fermes ;
- La maison de l'Eau en vallée borgne ;
- Le centre d'interprétation des vallées cévenoles Bisophéra à Cendras.

FIGURE 15 : CARTE DE L'OFFRE TOURISTIQUE



## C. FREQUENTATION TOURISTIQUE

### 1. ÉVOLUTION

La fréquentation touristique de l'année 2021 est estimée et chiffrée.

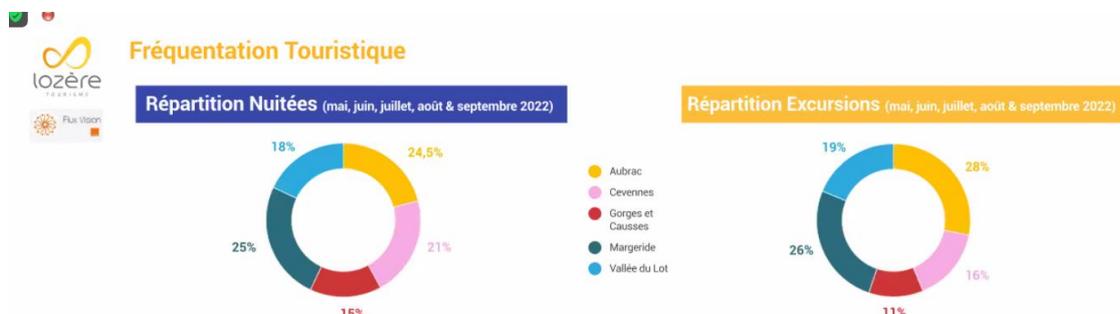
TABLEAU 6 : HEBERGEMENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES AU MONT LOZERE

Estimation des nuitées marchandes	431 000
Estimation du nombre de nuitées touristiques (lits marchands et lits non marchands) en 2021 : 1 267 124	1 267 124
Estimation du poids économique sur la destination	68 629 000 €

Sources : Estimation PILOT sur l'année 2021

Sans surprise, **les Cévennes attirent une part importante du tourisme départemental**, avec 21% de la répartition des nuitées sur le département entre Mai et Septembre 2022 et 16% des excursions, en relation avec une forte proportion des résidents secondaires et séjours en hébergements sur plusieurs nuitées :

FIGURE 16 : REPARTITION DES NUITÉES ET DES EXCURSIONS SUR LE DEPARTEMENT POUR LA SAISON 2022



Source : Flux Vision via Lozère Tourisme

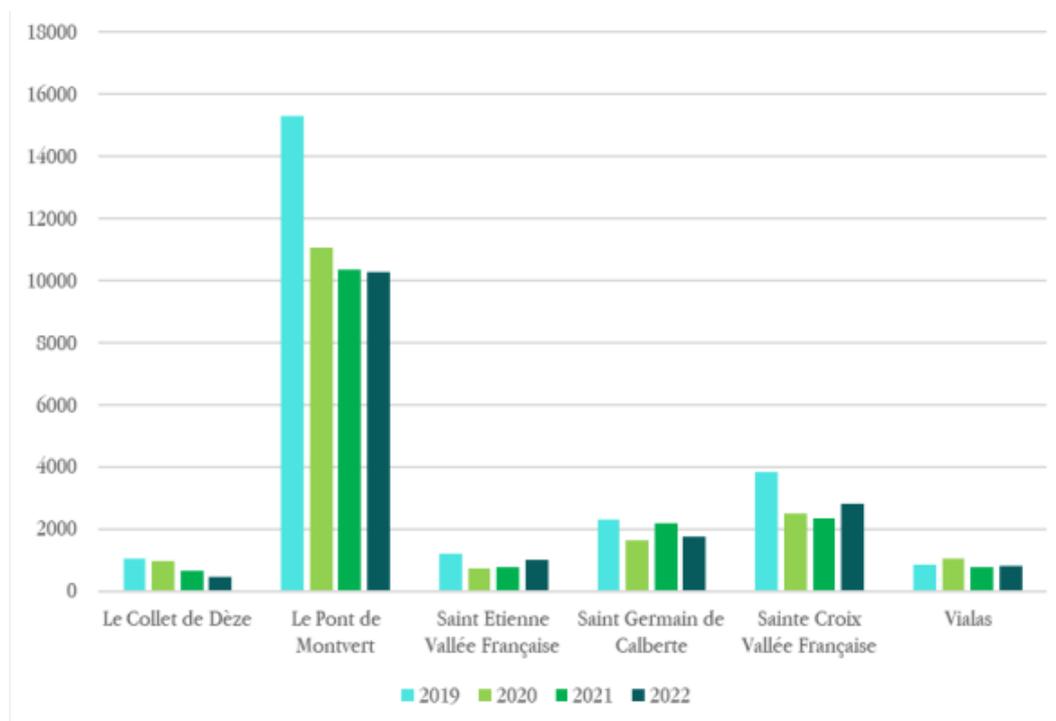
Il est à noter qu'en 2021, les résidents de France métropolitaine ont renoué avec les déplacements touristiques, principalement en France, et le territoire des Cévennes au Mont Lozère n'a pas échappé à cette tendance.

Les voyages personnels sur le sol français retrouvent dès mai 2021 les niveaux observés en 2019, dernière année précédant la crise sanitaire. Ce n'est pas le cas des nuitées à l'étranger ni des nuitées professionnelles, qui restent à la baisse. Les voyages courts sont ainsi plébiscités, tout comme les séjours dans le sud-est et le nord-ouest de la France ainsi que dans les pays d'Europe frontaliers.

De ce fait, les Français ont eu l'occasion de redécouvrir un tourisme de proximité, qui pour certains s'avérait davantage compatible avec leur sensibilité environnementale et l'impact associé à leur déplacement.

L'évolution de la fréquentation des bureaux d'accueil et d'information conforte les impressions des professionnels du tourisme :

FIGURE 17 : EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DES B.I.T



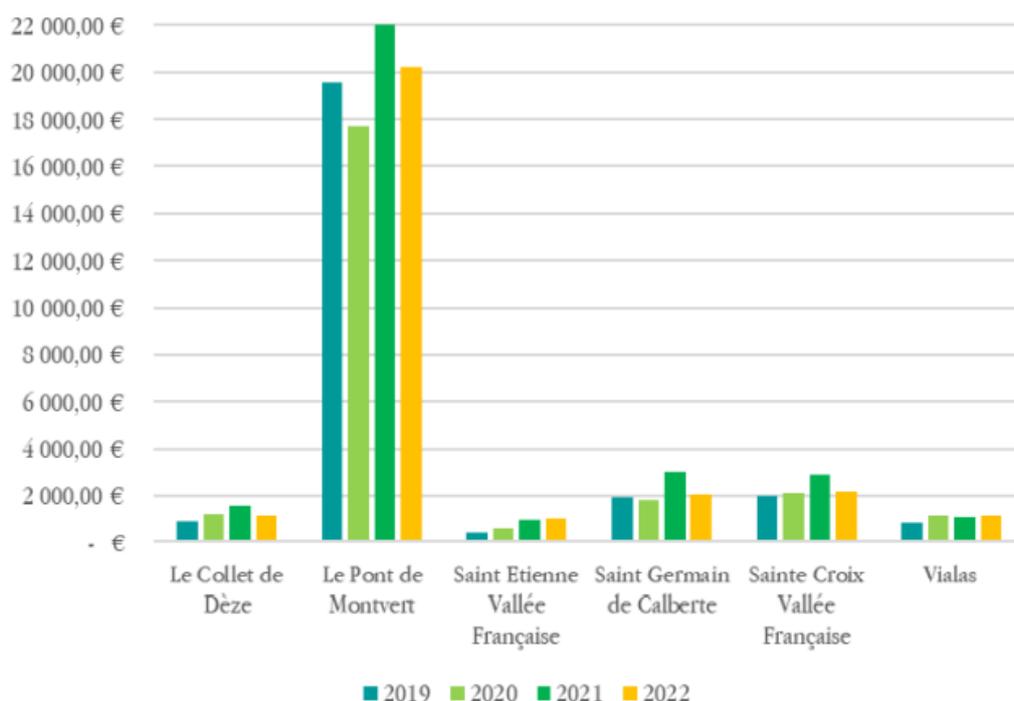
Source : Bilan 2022 de l'office de tourisme

Après un été 2021 particulièrement touristique, l'été 2022 a été à nouveau inédit et complexe, avec des conditions météorologiques extrêmes (sécheresse record), un très faible débit voire une absence de débit des cours d'eau, des restrictions d'usage sur l'eau, des tensions de ces réserves en lien avec la lutte contre les incendies, l'inflation, la hausse du prix des carburants et plus généralement de l'énergie, la sortie de COVID et le début de guerre en Ukraine, les difficultés dans le recrutement et le logement de saisonniers.

L'année 2022, à la différence de la précédente qui avait bénéficié de la notoriété induite par le film *Antoinette dans les Cévennes* et des restrictions sur les déplacements internationaux liés au Covid, a marqué le retour à la normale.

Il y a eu beaucoup de monde en avant-saison et sur la première partie de l'été avant un essoufflement de la clientèle en août.

FIGURE 18 : EVOLUTION DU CHIFFRES D'AFFAIRES DES B.I.T



Source : Bilan 2022 de l'office de tourisme

## 2. TYPOLOGIE

Trois principales catégories de visiteurs se distinguent sur la destination :

- **La famille** : à pouvoir d'achat modéré, fréquente la destination pendant les vacances scolaires ou les week-ends hors saison pour les visiteurs de proximité (Gard, Hérault, Bouches-du-Rhône). Public avide d'animations culturelles vivantes et tout public tels que les spectacles, marchés, ateliers nature. Les familles sont également attentives aux randonnées pédagogiques (sentiers d'interprétation) et aux sites touristiques d'activités de pleine nature.
- **Les séniors** : souvent à fort pouvoir d'achat, aiment fréquenter la destination en « ailes de saison ». Fréquentation importante de l'accueil de l'office de tourisme. Aiment pratiquer des sports de nature doux tel que la randonnée et sont attentifs à la gastronomie locale, au patrimoine et aux produits de terroir.
- **Le couple** : à pouvoir d'achat modéré, fréquente la destination au « coup de cœur » quelle que soit la saison, mais plutôt l'été si actifs. Attiré par la destination par son côté sauvage et préservé où l'on se déconnecte de la vie active pour prendre soin de soi (slow tourisme). Aime pratiquer la randonnée, les sports de nature mais est aussi attiré par le volet culturel, notamment l'art, le cinéma ou le théâtre.

La clientèle étrangère est en hausse depuis 2021, avec 7% en 2022 contre 5% en 2021. Le top 5 de nos visiteurs étrangers est :

Belgique (35%), Allemagne (32%), Pays-Bas (11%), Royaume-Uni (13%) et Suisse (9%).

Cela représente 14 559 visiteurs français de l'office de tourisme pour 1 115 étrangers en 2022.

Concernant la clientèle française, majoritaire, le top 5 des départements de provenance des visiteurs est : Lozère (clientèle de proximité ou maison secondaire à 21 %), Gard (11%), Hérault (6%), Bouches-du-Rhône (5%), Paris (4%). La clientèle limitrophe (rayon de 2/3h) est importante notamment sur les ailes de saison. De nombreux visiteurs en provenance du bassin parisien sont présents en juillet et en août principalement.

#### Profils des 16 644 visiteurs de l'OT CML (2022) :

1. En duo (41%)

2. Seul (25%)

3. Famille (22%)

*Puis entre amis (7%) et en groupe (5%)*

Les visiteurs arrivent :

- Par la route : par les principaux axes routiers qui traversent le territoire (D1N06, D998, D35, D20, D9 et D983) ;
- En train : via les gares d'Alès, Génolhac, La Grand-Combe, Sainte-Cécile d'Andorge et Mende ;
- En avion : par les aéroports de Nîmes, Montpellier, Clermont-Ferrand, Marseille et Rodez ;
- En bus : via la liaison Florac / Mende (toute l'année) et Florac / Alès active l'été mais également le mardi et le jeudi en saison hivernale 2022/2023.

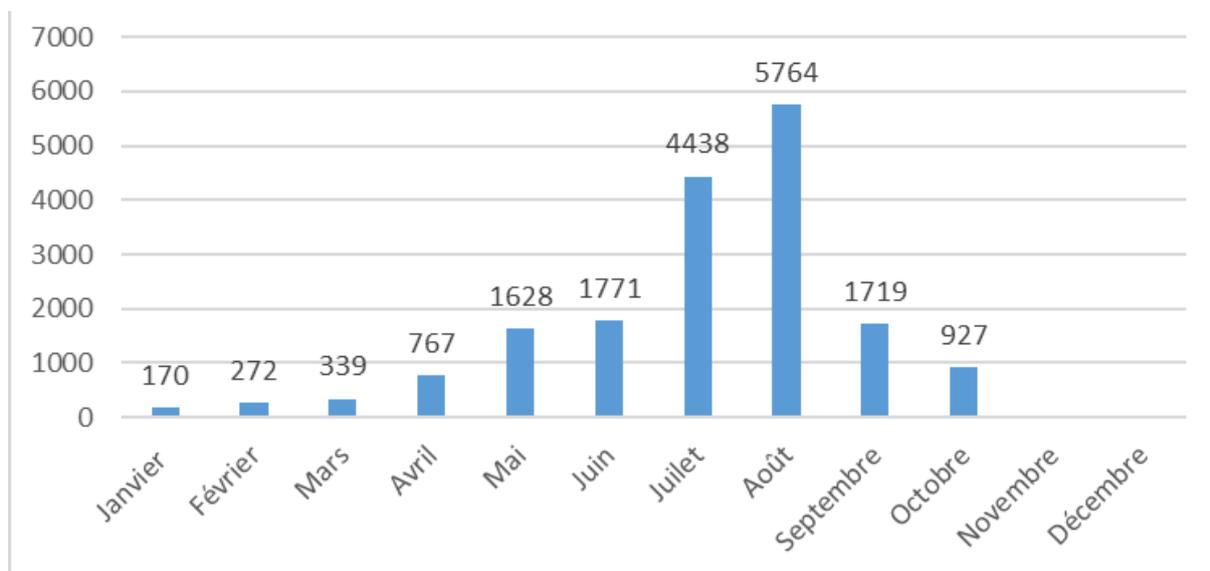
Dans l'ensemble, ces publics cibles partagent un attrait pour le tourisme de nature, la randonnée, le côté sauvage et préservé de la destination. Le bureau d'accueil du Pont-de-Montvert est le plus fréquenté.

Fréquentation des B.I.T de l'OT en 2022 :

1. Le Pont-de-Montvert (60%)
2. Sainte-Croix-Vallée-Française (15%)
3. Saint-Germain-de-Calberte(11%)

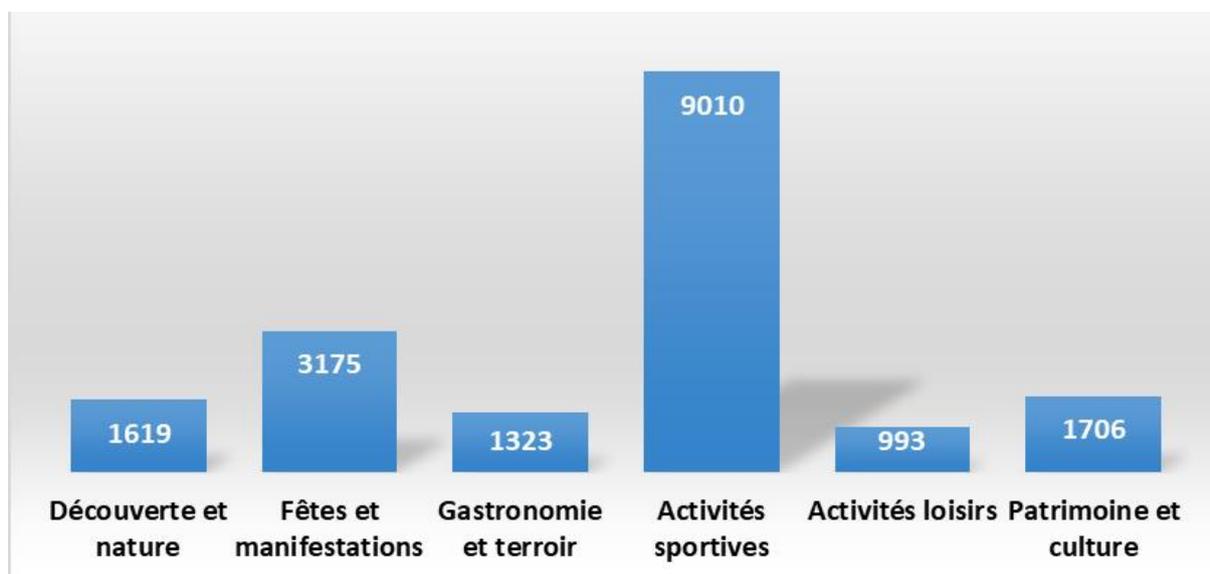
**La saisonnalité est particulièrement marquée sur le territoire.** Elle résulte d'une attractivité hivernale modérée, marquée par la concurrence avec les autres massifs français hébergeant de grands domaines alpins :

FIGURE 19 : NOMBRE DE VISITEURS - OT CEVENNES AU MONT LOZERE (2022)



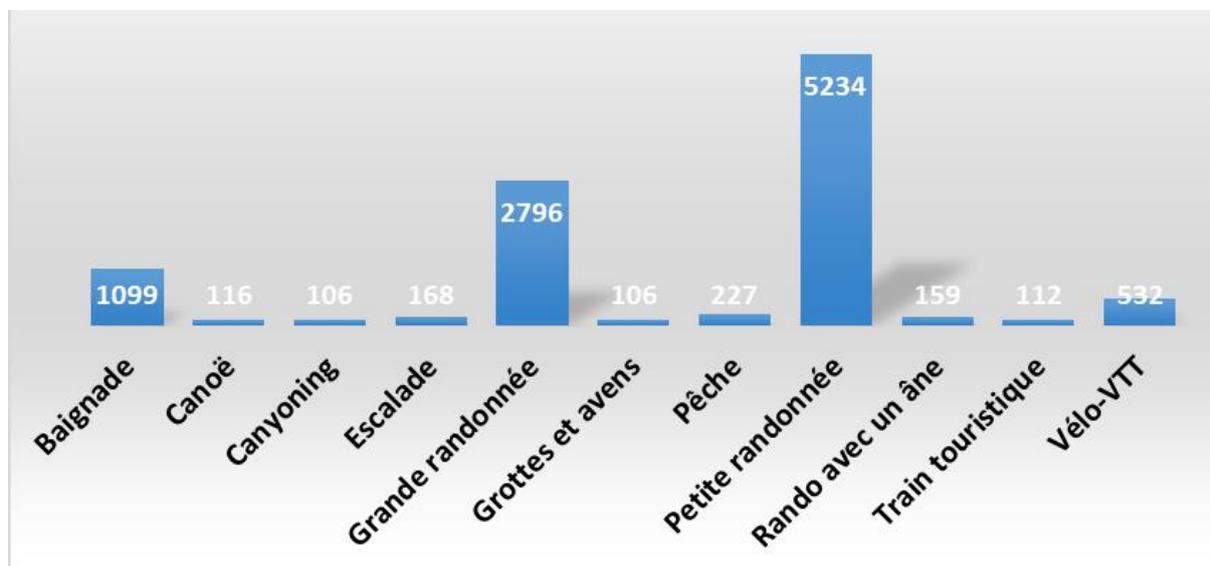
Les activités sportives estivales, voire printanières et automnales, sont la source d'intérêt majeur des visiteurs en office de tourisme :

FIGURE 20 : NOMBRE DE DEMANDES PAR OBJETS (>20) - OT CEVENNES AU MONT LOZERE (2022)



Parmi ces activités, la randonnée est quantitativement l'activité centrale d'immersion et de découverte :

FIGURE 21 : NOMBRE DE DEMANDES PAR ACTIVITES (>100) - OT CEVENNES AU MONT LOZERE (2022)



Source des graphiques : Indicateurs d'activité de l'OT Cévennes au Mont Lozère, 2022

Ainsi, **la randonnée est très largement l'activité première de la destination et l'objet de sollicitation majoritaire pour les bureaux d'accueil et d'information.**

## D. SYNTHÈSE

TABLEAU 4 : ANALYSE AFOM DE LA DESTINATION

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Territoire <b>multi-labellisé</b> : PNC, RICE, UNESCO, Grand site Occitanie Cévennes</li> <li>➤ <b>Environnement</b> préservé, paysages magnifiques et variés</li> <li>➤ Territoire pionnier <b>d'éco-tourisme</b></li> <li>➤ Richesse <b>patrimoniale et culturelle</b></li> <li>➤ <b>Tissu associatif</b> important avec des porteurs de projets / dynamisme événementiel</li> <li>➤ Plusieurs <b>itinéraires</b> de grande renommée dont le GR70</li> <li>➤ Un terroir gourmand et des <b>produits locaux</b> labellisés (AOP, AOC)</li> <li>➤ <b>PPN Mont Lozère</b> sur une partie du territoire (et 2 stations de ski à proximité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Destination <b>peu accessible</b> car non desservie par de grands axes routiers, routes étroites et sinueuses</li> <li>➤ <b>Peu de transports en commun</b></li> <li>➤ <b>Mauvais accès</b> internet et téléphonie</li> <li>➤ <b>Restauration en déclin</b></li> <li>➤ Offre d'<b>hébergement disparate</b></li> <li>➤ Peu de services <b>hors-saison</b></li> <li>➤ <b>Manque de structuration</b> de l'offre d'activité de pleine nature</li> <li>➤ <b>Faibles moyens de fonctionnement</b> de la communauté de communes</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Installation de la <b>fibres</b> et amélioration du réseau</li> <li>➤ Présence de nombreux résidents secondaires qui sont <b>ambassadeurs</b> du territoire</li> <li>➤ Territoire avec un fort <b>esprit entrepreneurial</b>, habitants investis</li> <li>➤ <b>Sous-exploitation du label RICE</b></li> <li>➤ <b>Territoire en phase avec le retour à la nature</b> et aux valeurs essentielles, source d'attractivité</li> <li>➤ Identité et offre touristique de la destination <b>cohérente avec les enjeux écologiques</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Difficultés à identifier les différents territoires</b>, liées à l'utilisation multiple de la dénomination "Cévennes" et "Mont Lozère" et de nombreux labels : Causses et Cévennes, UNESCO, PNC, GSO</li> <li>➤ <b>Concurrence et transformation numérique</b> du tourisme</li> <li>➤ <b>Renouvellement des services nécessaires</b> à l'accueil touristique (Hébergement, restauration, transports)</li> <li>➤ <b>Morcellement de l'offre</b> / de l'expérience touristique en cas de <b>manque de coordination</b> entre les acteurs</li> <li>➤ <b>Changement climatique</b> (sécheresse l'été, risques d'incendies, manque d'eau, qualité de l'eau)</li> </ul>

## IV – STRATEGIE

### A. IDENTITE TOURISTIQUE

**La démarche RECREATER menée par l'agence d'attractivité touristique Gorge Causse Cévennes, territoire voisin, a mis en exergue le questionnement qui doit accompagner un développement touristique viable.** Ce programme de recherche-action sur 3 ans avait pour fil conducteur d'associer culture, pratique des sports et loisirs de nature pour amplifier les dynamiques locales et augmenter l'attractivité du territoire.

L'itinérance que souhaite promouvoir le territoire peut prendre plusieurs formes. Elle peut s'appuyer exclusivement sur les caractéristiques climatiques, environnementales et paysagères d'un territoire, déconnectée des habitants et de leurs productions, c'est la valorisation exogène.

Au contraire, un territoire peut choisir de valoriser une autochtonie récréative qui viendrait valoriser le mode de vie des habitants, leur savoir-faire et leurs productions, quitte à réduire le nombre de sites touristiques couverts au cours du séjour par des déplacements raisonnés. L'immersion serait pour sa part renforcée, en tenant compte d'un intérêt grandissant pour les filières locales (construction, alimentation, confection), à la fois pour ceux qui font vivre le territoire et pour les visiteurs.

La conclusion de la démarche RECREATER va dans le sens d'une stratégie sports nature axé sur :

1. La pratique associative
2. La gestion et le développement d'espaces sites et itinéraires
3. L'événementiel

En amont, favoriser la découverte et la pratique des activités de pleine nature en milieu scolaire permettrait la diffusion d'une culture sport nature plus ancrée.

En Cévennes, les touristes comme les habitants sont par ailleurs de plus en plus soucieux de préserver l'environnement qu'ils affectionnent. Factuellement, développer et favoriser le tourisme itinérant contribue à une baisse importante de l'empreinte carbone et de l'impact environnemental associé au tourisme, tout comme une faible pollution locale (qualité de l'air, pollution des sols et des aménités environnementales).

Il faut rappeler en préambule que 77 % des émissions du tourisme en France<sup>1</sup> sont générées par les mobilités des touristes, puis viennent ensuite l'hébergement, l'achat de biens et la restauration. Un des premiers enjeux est donc de réduire l'impact carbone lié aux mobilités, notamment celui du transport vers la destination, qui est de loin le plus émetteur.

L'itinérance (pédestre, cycliste, équestre ou nautique) est un mode de tourisme qui conjugue l'avantage d'être particulièrement sobre en termes d'empreinte carbone et de générer des retombées économiques directes pour le territoire -la consommation et la dépense des visiteurs s'effectuant localement- notamment pour les hébergements si l'offre de services est développée et correspond aux attentes des visiteurs.

## B. OBJECTIFS

Répondant à ce diagnostic, la stratégie touristique de la communauté de communes Cévennes au Mont Lozère vise à permettre **une diversification et une désaisonnalisation de l'offre**, avec de nouvelles offres touristiques intérieures et le développement de produits liés à la Cévenole. La transition écologique est intégrée à cette stratégie, notamment dans la **promotion de mobilités douces et d'un modèle touristique en phase avec les enjeux environnementaux**. Cela pourrait contribuer à la conquête de nouvelles clientèles, jeunes notamment, adeptes de produits d'itinérance thématiques reflétant l'identité du territoire, en relation avec les clientèles cibles "couples jeunes" de l'office de tourisme des Cévennes au Mont Lozère.

Cette stratégie a pour objectif de **dynamiser l'immobilier de loisirs**, pilier et condition première au tourisme, en contribuant à la montée en gamme des hébergements, en particulier ceux liés à l'itinérance. La **valorisation des filières emblématiques** (agricole, artisanale, industrielle, forêt-bois, etc.) du sud Mont Lozère tout comme des vallées Longues et Françaises **et plus largement des activités des habitants** permettra de soutenir un tourisme équilibré et au plus proche des locaux et de leurs activités. La **restauration**, en essoufflement sur le territoire, pourrait faire l'objet d'une réflexion commune des acteurs concernés et d'une démarche intercommunale de soutien aux initiatives privées.

---

<sup>1</sup> Source Bilan des émissions de gaz à effet de serre du secteur du tourisme en France ADEME, 2021

Pour mener à bien cette stratégie, le comité technique du projet a travaillé à l'élaboration d'un **plan d'actions** 2022-2024. Celui-ci était composé par des agents représentant les structures suivantes :

- Communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère
- Office de tourisme des Cévennes au Mont Lozère
- Agence d'attractivité touristique Gorges Causse Cévennes
- Département de la Lozère
- Parc National des Cévennes
- Pôle d'équilibre territorial et rural Sud-Lozère
- Comité départemental de la Randonnée Pédestre de Lozère
- Pôle de pleine nature du Mont Lozère (SMAML)
- Direction départementale des territoires de la Lozère

Ce plan d'actions, accompagnés d'une synthèse de ce diagnostic ont été présentés lors du comité de projet du 15 décembre réunissant plus largement élus communautaires, représentants des partenaires de la stratégie et associations du territoire.

Le comité de projet a validé le plan d'actions suivant, priorisant dans un premiers temps le lancement de l'étude d'ingénierie pour l'aménagement et l'entretien d'un réseau de sentiers multi-pratiques à l'échelle de la communauté de communes.

## C. PLAN D' ACTIONS

TABLEAU 5 : PLAN D' ACTIONS TOURISTIQUE 2022 - 2024

<b>Axe 1 : Sentiers</b>			
<i>Enjeu 1 : Structuration de l'offre de sentiers</i>			
<b>Numéro de l'action</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Porteur(s) de l'action</b>	<b>Indicateur de suivi</b>
Action 1.1.1	Coconstruire une proposition cartographique de réseau de sentiers multi-pratiques	CCCML (Commission sentiers)	Communes ayant contribué (Nb)
Action 1.1.2	Réaliser une étude d'ingénierie pour la définition et la promotion du réseau	CCCML et communes	Scénarii proposés (Nb)
Action 1.1.3	Aménager le réseau	CCCML et communes	Km de sentiers réalisés (Nb) Répartition des flux via Outdoorvision
<i>Enjeu 2 : Entretien des sentiers</i>			
<b>Numéro de l'action</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Porteur(s) de l'action</b>	<b>Indicateur de suivi</b>
Action 1.2.1	Recenser les besoins sur le territoire communautaire	CCCML et communes	Part du réseau avec besoin en entretien défini (%)
Action 1.2.2	Estimer le coût et les moyens de fonctionnement associés	CCCML et communes	Coût de l'entretien annuel global (€)

Action 1.2.3	Organiser la gestion des sentiers via Geotrek	CCCML et communes PNC CD48	Réalisé : Oui / Non
Action 1.2.4	Organiser les interventions en entretien via Suricate	CCCML et communes Pôle national des sports de pleine nature CD48	Signalements Suricate en 2023 (Nb)

## Axe 2 : Culture et patrimoine

### *Enjeu 1 : Structuration des éléments d'interprétation*

Numéro de l'action	Intitulé	Porteur(s) de l'action	Indicateur de suivi
Action 2.1.1	Intégrer les éléments patrimoniaux, les espaces d'interprétation (RICE, sites et sentiers) et les sites culturels majeurs dans la définition du réseau	CCCML et communes PNC	Part d'éléments patrimoniaux, d'espaces d'interprétation et de sites culturels majeurs sur le réseau multi-pratiques (Nb par typologie)
Action 2.1.2	Développer les espaces d'interprétation sur le territoire	PNC	Espaces d'interprétation (Nb)

### *Enjeu 2 : Développer et mettre en cohérence les projets culturels*

Numéro de l'action	Intitulé	Porteur(s) de l'action	Indicateur de suivi
Action 2.2.1	Développer les projets de musées Numa Bastide et Mine du Bocard	CCCML (Commissions culture et tourisme) Communes Association le Filon des Anciens CD48	Réalisé : Oui / Non
Action 2.2.2	Définir les modalités de gestion et d'animation des musées	CCCML (Commissions culture et tourisme) Communes CD48	Réalisé : Oui / Non

## Axe 3 : Accueil et services

### *Enjeu 1 : Structuration des services nécessaire au tourisme itinérant*

Numéro de l'action	Intitulé	Porteur(s) de l'action	Indicateur de suivi
Action 3.1.1	Réactualiser le Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information Touristique (SADI)	OT	Réalisé : Oui / Non
Action 3.1.2	Intégrer l'emplacement des hébergements et restaurants dans définition du réseau de sentiers multi-pratiques	CCCML Communes	Réalisé : Oui / Non

Action 3.1.3	Etudier la pertinence de réhabilitation ou la création d'hébergement(s) publics	CCCML Communes	Réalisé : Oui / Non
Action 3.1.4	Etudier la pertinence de l'implantation d'aire(s) de bivouac	CCCML Communes (Appui IPAMAC / PNC)	Réalisé : Oui / Non
Action 3.1.5	Identifier les enjeux liés à l'accueil des camping-caristes	CCCML Communes	Réalisé : Oui / Non
<i>Enjeu 2 : Accompagnement des socio-professionnels</i>			
<b>Numéro de l'action</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Porteur(s) de l'action</b>	<b>Indicateur de suivi</b>
Action 3.2.1	Accompagner les socioprofessionnels au travers d'un plan d'actions	OT	Part d'actions réalisées (%)
Action 3.2.2	Informers les socio-professionnels sur les aides mobilisables	OT PETR	Réalisé : Oui / Non
Action 3.2.3	Implanter un nouvel outil de collecte de la taxe de séjour	OT	€ supplémentaires perçus par la CCCML
Action 3.2.4	Soutenir la création ou la reprise de projets privés	Consulaires CD48 PETR Sud Lozère OT	Nombre de création / reprise

*Enjeu 3 : Développement des mobilités durables*

<b>Numéro de l'action</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Porteur(s) de l'action</b>	<b>Indicateur de suivi</b>
Action 3.3.1	Articuler le réseau multi-pratiques autour de la Cévenole	CCCML Syndicat mixte de la ligne verte des Cévennes	Intersections du réseau avec la Cévenole (Nb)
Action 3.3.2	Développer les mobilités douces sur le territoire	PETR Sud Lozère	Réalisé : Oui / Non
Action 3.3.3	Etudier l'aménagement de services et équipements sur les grands itinéraires	CCCML Communes Syndicat mixte de la ligne verte des Cévennes (Appui ADEME)	Réalisé : Oui / Non

## Axe 4 : Valorisation

*Enjeu 1 : Promotion des sentiers*

<b>Numéro de l'action</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Porteur(s) de l'action</b>	<b>Indicateur de suivi</b>
Action 4.1.1	Réaliser un cartoguide pour les vallées longue et française	CCCML OT	Réalisé : Oui / Non
Action 4.1.2	Rééditer le cartoguide <i>Sommet des Cévennes</i>	SMAML Cévennes Tourisme CCML OT	Réalisé : Oui / Non

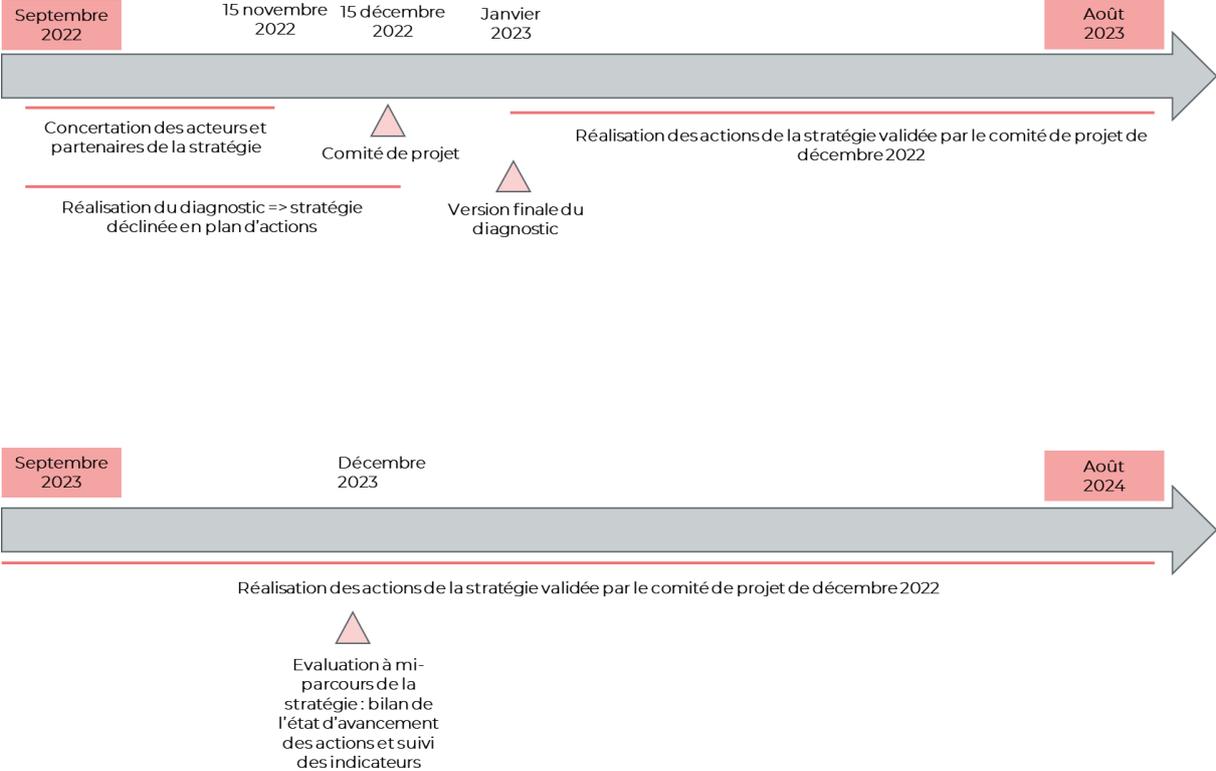
Action 4.1.3	Constituer un dossier de photos HD des sentiers PR	CCCML OT	Part des PR avec photos HD (%)
Action 4.1.4	Valoriser les itinéraires sur Geotrek	OTs PNC CD48	Plateformes de valorisation (Nb)

*Enjeu 2 : Valorisation du patrimoine, des activités et des productions*

<b>Numéro de l'action</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Porteur(s) de l'action</b>	<b>Indicateur de suivi</b>
Action 4.2.1	Valoriser le patrimoine, les activités et les productions des habitants au travers d'un plan d'actions	OT PETR Sud Lozère	Part d'actions réalisées (%)
Action 4.2.2	Proposer des produits de valorisation sur le réseau de sentiers multi-pratiques	OTs PNC FFRp CMA Lozère Associations Stevenson / Chemin camisards	Produits de valorisation (Nb)
Action 4.2.3	Valoriser le label RICE et la marque Esprit Parc National	Parc national des Cévennes OT	Adhérents à la marque et au label (Nb)
Action 4.2.5	Créer des produits d'usage sur la Cévenole	Syndicat mixte de la ligne verte des Cévennes Association du CÉFÉDÉ à la voie verte	Produits d'usage sur la cévenole (Nb)

# D. CALENDRIER DU PROJET

FIGURE 22 : CALENDRIER DU PROJET





BANQUE des  
**TERRITOIRES**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**  
Commissariat du Massif central



La **Lozère**,  
*Naturellement!*

